

RÉPERTOIRE
DE L'ETUDE 2 E 1
TABELLION GÉNÉRAL DU COMTÉ ET DE LA VILLE
DE BELFORT ET NOTAIRES SUCCESSEURS

Répertoire établi par
Pereira Jean-Christian

Sous la direction de Guillaume Nahon
Directeur des Archives départementales

BELFORT

2003

Mis à jour 2007

Dates extrêmes : 1565-1915

Cotes extrêmes : 2 E 1/1-663

INTRODUCTION

Les documents décrits dans le présent répertoire proviennent d'une étude notariale dont maîtres Briqueler sont actuellement titulaires (2003). Le fonds se compose des minutes du tabellionné général du comté de Belfort depuis 1565 et des minutes et répertoires des notaires qui se sont succédés à l'étude belfortaine entre 1791 et 1915. Il représente actuellement 62,8 ml.

LA SEIGNEURIE

La géographie.

Le comté de Belfort est un ensemble très étendu ; il couvre près des deux tiers du département actuel : il comprend en effet la prévôté de Belfort, la grande Mairie de l'Assise, la seigneurie du val du Rosemont, ainsi que des petites seigneuries dépendant de seigneurs en partie (Bavilliers, Essert). Les villages du comté sont Andelnans, Angeot, Anjoutey, Auxelles, Banvillars, Bavilliers, Belfort, Bessoncourt, Béthonvilliers, Botans, Buc, Châtenois, Chaux, Chèvremont, Cravanche, Danjoutin, Dorans, Egueningue, Essert, Etueffont, Evette, Fontenelle, Giromagny, Grosmagny, Grosne, Lachapelle (S/Chaux), Lacollonge, Lepuix (Gy), Leval, Meroux, Moval, Novillards, Offemont, Petitcroix, Petitmagny, Perouse, Rechotte, Rougegoutte, Sermamagny, Sevenans, Trétudans, Urcerey, Valdoie, Vescemont, Vezelois, Vourvenans.

Les seigneurs.

Le Comté, fief direct des Habsbourgs en haute Alsace, est administré par la Régence d'Ensisheim. Un grand bailli administre plus directement le comté de Belfort et la seigneurie de Delle. A la fin de la guerre de trente ans (1618-1648), le comté est remis au fils du comte de la Suze qui en devient gouverneur en 1637, en reconnaissance pour son père qui avait pris Belfort en 1636. En 1654, le comte de la Suze, frondeur, est disgracié, et Belfort tombe. L'autorité royale est rétablie directement dans les seigneuries de Belfort et Delle. Par une série de donations, en 1658 et 1659, le roi donne au cardinal de Mazarin entre autre, les deux seigneuries de Belfort et Delle. Ce don royal se transmet à la maison Mazarin jusqu'à la Révolution.

Le pouvoir du seigneur et de ses agents sur cette grande étendue territoriale, est cependant à nuancer. De vastes territoires appartiennent aussi à des seigneurs en partie : les Roppe-Reinach possèdent des biens disséminés dans le haut-Rosemont, les Ferrette un fief à Auxelles-Bas et quelques sujets à Lepuix-Gy, aussi dans le haut-Rosemont. Un autre cas de coseigneurie étendue, est celui de la paroisse de Phaffans (Phaffans, Eguenigue, Vétrigne, Denney, Lacollonge, Bessoncourt) qui appartient à trois seigneuries : au comté de Belfort, à la seigneurie de Rougemont, et à la seigneurie de Roppe, soit au gré des alliances aux familles de Mazarin, de Roppe et des différentes branches de la maison des Reinach. D'autres seigneuries plus petites sont fiefs de familles de noblesse moins prestigieuses : la seigneurie de Bavilliers dépend en partie de la famille Huvelin ; celle d'Essert de la famille de Klinglin ; celle de Banvillars en partie des Landenberg ou celle d'Auxelles-Bas dépendant des Ferrette.

HISTORIQUE DE L'INSTITUTION DU TABELLION GÉNÉRAL

Présentation de l'institution

Le tabellion général du comté de Belfort est une personne physique, officier seigneurial, nommé par la Régence d'Ensisheim, chambre qui administre les possessions directes des Habsbourgs. Contrairement à l'habitude de la France du Nord qui distingue notaires jurés qui entendent les contrats et les rapportent au bailli ou garde sceau, les tabellions qui grossoyent l'acte et le garde scel qui appose ce dernier, le tabellion général peut aussi aller recueillir lui-même les actes. La validation de l'acte repose en fait sur la mention de deux témoins, mais surtout par l'apposition du sceau de la seigneurie par le tabellion. La forme « « Je (NOM DU VENDEUR) ai vendu.....pour ce donné et touché corporellement es mains du notaire juré subscript....EN TESMOINGNAGE de quoy le seel du tabellionney de Belfort est mis pendant aux présentes, ... fait et passé à ...le... [Signature du notaire] ».

L'institution de tabellion général, n'est pas spécifique, mais ressemble à celle pratiquée par des seigneuries comtoise telles de celles de Chatillon-sous-Maiche, Maiche, Morteau et Neuchatel comme l'a expliqué Jean-Marie Thiebaud dans son ouvrage *Officiers seigneuriaux et anciennes familles de Franche-Comté*. Les tabellions de ces seigneuries, comme dans le cas de celle du Comté de Belfort, contrôlaient en fait les lods sur les ventes et avaient la garde du sceau aux armes du seigneur. Ils l'apposaient au bas des grosses moyennant une redevance appelée « droit de scel ».

A coté du tabellion, les notaires jurés pour la plupart de l'officialité de Besançon, ou notaires coadjuteurs plutôt laïcs, entendent et rédigent les actes. Ils exercent par « permission » du tabellion général contrôleur pour l'archiduc d'Autriche, et remettent les contrats au tabellion général, qui les met en protocoles, c'est-à-dire en minutes, rédige la grosse sur parchemin, l'authentifie par le sceau, et l'expédie aux parties.

Aux XVI^e et XVII^e siècles

Le monopole du tabellion général.

Cette institution subit au long des années, des attaques qui visent à mettre fin au monopole du tabellion comtal. En août 1570, le tabellion général, Jean Haye, adresse une requête aux conseillers du souverain : messieurs de la justice inférieure lui ont fait un retranchement et diminution de son office et ont établi un nouveau tabellion dans la vallée [le Rosemont] au préjudice de l'ancien usage (lettre du 30 août 1570, traduite de l'allemand par le secrétaire du Conseil souverain d'Alsace, le 6 septembre 1717¹). La réponse de la Régence, réaffirme que tout acte qui doit se passer dans la seigneurie par écrit, le soit par le tabellion, comme il a déjà été ordonné, et maintient le tabellion Haye dans ses droits².

Une ordonnance de l'archiduc Ferdinand du 14 novembre 1592 affirme que tout contrat de vente doit être expédié au tabellionné de Belfort, sous peine de nullité³.

En 1607, les officiers de Belfort, ordonnent aux maires et sergents de la seigneurie d'admonester ceux que le tabellion leur nommera, de prendre et recevoir lods de lettres audit tabellion. En 1608, le tabellion de Belfort se plaint au gouverneur et grand bailly, des attentats des maîtres bourgeois et magistrats, aux droits du tabellionné. Ils ont intenté de passer par devant eux les testaments de bourgeois ou particuliers par autres notaires et d'y apposer le sceau de la ville. Ils ont de même reçu toute sorte de donations, et tiennent sur le livre de ville, par leurs clercs et autres notaires, les contrats de leurs créanciers. Ils inscrivent sur ce même livre les baux de la forêt du Salbert, les hypothèques sur les maisons et terres ; ils font de même pour l'hôpital Sainte-Barbe. Le baron, jugeant que les maîtres bourgeois et conseil, rédigent ces « impertinents contrats », ordonne aux maires et sergents de leurs notifier, ainsi qu'aux débiteurs, la défense de ces pratiques. En 1611, deux contrats de vente, faute d'avoir

.ADTB, Fonds Mazarin, cote 1 E 2/2 ¹

.ADTB, Fonds Mazarin, cote E 2990 ²

.Évoquée dans un mémoire sur le tabellionné, ADTB, Fonds Mazarin, cote E 2990 ³

été passé par devant le tabellion, sont annulés ; les biens concernés sont saisis par les officiers de Belfort.

Le 26 février 1687, les magistrats de Belfort certifient à l'intendant de la province, que de temps immémorial, tous les notaires ont été obligés de remettre leurs minutes des contrats par eux reçus au tabellionné de Belfort, pour y être mis en protocole et ensuite être grossé et expédié en parchemin aux partis contractants par le tabellion établis par le seigneur. Le sceau du seigneur est mis par les magistrats, gardes du sceau, après examen fait par eux des grosses pour laquelle expédition le tabellion a toujours eu droit de prendre 4 deniers par livre de chaque contrat de vente, de constitution de rente, de permutation d'héritage. Les autres notaires ne se sont jamais fait payer plus de 2 sols 8 deniers pour chaque réception des minutes de contrats ⁴.

Les protocoles, reflets des évolutions structurelles.

La multiplication des notaires.

Au XVI^e siècle, les minutes sont écrites chronologiquement dans des registres ; à remarquer chaque année, les lods levés à la saint-George (vers le 23 avril) à Rougegoutte, qui portent sur les contrats passés dans le haut Rosemont. Il n'existe alors que deux ou trois notaires en plus du tabellion général.

A partir des années 1628-1630, le nombre de notaires augmente. Vers 1648-1650 (suite à la période française ?), le volume des affaires de ces notaires est plus important que celui du tabellion ; tous ces notaires expédient au tabellion du comté les actes sous forme de cahiers. En 1650, on compte ainsi six études, celles de Carette, Courtat, Dupin, Noblat, Poirson et Prevost. Le phénomène s'accroît au début des années 1660 ; des maîtres d'école, des curés (notaires apostoliques) et autres personnalités locales signent des actes. Ces notaires sont exercent, « par permission [...] du tabellion général » ou les actes sont soumis au tabellion « requérant le seel du tabellion de Belfort ». Ces notaires officient sur tout le comté de Belfort ou sur des zones plus restreintes, le plus souvent sur le Rosemont. Ces actes sont soit reliés par chronologie, soit par notaire pour une petite période (de 3 mois à deux années). Les deux systèmes d'archivage étant alternatifs, sans raison apparente.

Parmi ces notaires sont identifiés des lieutenants de la seigneurie du Rosemont (Adam Roy, puis Bourquenot) ou plus localement Vernier, notaire à Trétudans, un autre notaire à Rechotte, ou le curé de Chèvremont. D'autres signent quelques actes par ans, tels

.Mémoire sur le tabellionné de Belfort, fonds Mazarin, cote E 2990 ⁴

Durain (en 1664, 1672). Mentionnons aussi la présence de notaires apostoliques (nommés par l'archevêque), tels Jean Flotat, résidant à Boncourt ⁵, ou Nauroy qui exerce principalement dans le bas Rosemont.

En plus des tabellions seigneuriaux et des notaires apostoliques, il existe depuis la conquête française des notaires royaux. Un édit de novembre 1661, crée pour la haute et basse Alsace quatre notaires royaux ressortissants à la cour du parlement de Metz. Cet édit ne fixe pas de résidence à ces notaires royaux qui peuvent instrumenter dans toute l'étendue de la province. A la fin de la période, vers 1684-1686, il faut donc ajouter aux différents notaires seigneuriaux et apostoliques les notaires royaux, trois dans ces années : Pierre Boyer, Mansuet Mangenot, et le tabellion général Adam Cuenin. Cette cohabitation n'est pas sans conflits.

La réduction des effectifs.

Le tournant se situe autour de 1690-1700. Une série d'arrêts du Conseil Souverain d'Alsace semble mettre fin à la recrudescence des notaires.

L'arrêt du 10 mai 1685, fait défense aux notaires apostoliques de recevoir aucun contrat et acte en matière purement civiles et à toute personne qui n'a caractère de notaire, greffier ou tabellion de passer aucun contrat. Cet arrêt est « à la requête de Mansuel Mangenot, notaire royal au pays de la haute Alsace et bailliage de Belfort, et aussi de Louis Boyer notaire royal de la seigneurie dudit Belfort, expositive que dans ladite seigneurie, outre les suppliants et le Sr Adam Cuenin, il y a encore six notaires ecclésiastiques qui continuent de passer et recevoir tous actes et contrats en matière temporelle et profane, de même que du passé et avant la création des supplians, quoique les Ordonnances y soient tout à fait contraire, leur défendant de recevoir aucunes de ces sortes d'actes, à peine de nullité et d'amende arbitraires ; et non-seulement ceux-là ; mais aussi encore plusieurs greffiers des justices subalternes qui n'ont caractère ni serment de notaire...d'autres se nomment notaires royaux pour se maintenir sous ces titres dans l'exercice de ladite fonction, sans avoir aucune provision de sa majesté... »

Un second arrêt du Conseil d'Etat du 17 août 1687, porte interdiction aux notaires et greffiers de recevoir des actes et contrats par les maires et prévôts des lieux ou par leurs clercs lors de leur absence, d'en signer les minutes et d'en faire expédier les grosses aux parties.

DATTLER (F.), Le comté de Belfort (1659-1791). *Etude d'une seigneurie, son fonctionnement, ses hommes, ses revenus*, Thèse de 3^e cycle, Besançon, 1984, TIII, p.406

Suite à ces arrêts du conseil souverain, le nombre de notaires se réduit singulièrement à partir de 1695-1700 ; outre le tabellion en titre, il existe deux substitués : Nicolas Nauroy et G. Marsat. Seuls continuent à arriver à part les contrats de la seigneurie d'Essert (Bavilliers, Dorans, Botans, Banvillars, Argièsans), actes ou extraits des ventes et échanges envoyés par M. Mangenot en tant que greffier châtelain et de la mairie d'Angeot (Angeot, Larivière, Vauthiermont, Saint-Cosme), le maire ne se subsistant que pour le début de période.

Le terme de substitut est formulé à partir de 1691 : les notaires Marsat et Nauroy se qualifient de substitués du tabellion, et sont désormais les seuls à officialiser avec le tabellion général, et le notaire royal.

Au XVIII^e siècle

Vers un unique notaire tabellion.

En 1700, le tabellion général Jacques Cuenin, se porte à son tour contre Mansuet Mangenot à la chancellerie. Il est conclu à ce que Cuenin soit maintenu en la possession et jouissance de passer seul les actes portant ou sujet au sceau du tabellionné de Belfort ; Mangenot ne peut ni passer ni grossoyer les actes sujets au sceau, et devra remettre au tabellion toutes les minutes des actes des contrats qu'il a passé jusqu'à présent passé, consistant en ventes, échanges, constitution de rentes, obligations portant hypothèques, lesquels doivent être munis du sceau du seigneur. Le notaire royal Mangenot (à Belfort jusqu'en 1724), n'a donc pas rang sur le tabellion général ; il lui dépose les actes assujettis aux lods. Pour terminer, un arrêt du conseil d'Etat du 6 mars 1715 fixe la résidence des quatre notaires royaux à Colmar, avec permission d'instrumenter sur toute l'étendue de la province. Leurs minutes doivent être conservées dans leur résidence de Colmar. Mansuet Mangenot est alors obligé de partir à Colmar.

Le tout début des années 1700 est aussi un tournant pour l'organisation des archives. Jean-Pierre Delaporte, tabellion général, inscrit les minutes dans des registres, selon leur nature : « les ventes », échanges et actes donnant droit au paiement des lods et ventes, et d'un autre côté les « conductions », actes relatifs à la famille (contrats de mariage, testaments, partages) mais aussi toutes les autres : contrats d'apprentissage, baux et amodiations, transactions ou autres actes de société et actes de réparation d'honneur.

Les droits de lods, toujours un monopole.

Vers le milieu du siècle (1742), le terrier du comté de Belfort par François Noblat pour Madame de Duras comtesse de Belfort, réaffirme le monopole du tabellion général ⁶.

Article 25. « Qu'il appartient à la seigneurie le droit de Sceau et tabellionné dans ladite ville et ban lieu aussy et de mesure que dans toute l'étendue du comté de Belfort ; de créer un tabellion à venir à vie ou jusqu'à bon plaisir lequel après avoir été reçu en la manière prescrite et prêté serment ez mains, des juges et officiers du bailliage dudit comté. Tous bourgeois et résidents dans l'étendue de ladite ville et terre, doivent faire passer par devant ledit tabellion, tous contrats pour ventes d'héritages, eschanges, gageres, constitutions de rentes et autres nommés ou non nommés, conventions, traités de mariage, donations, testaments, et généralement tous actes qui requiert le ministère public, pour raison desquel ils payent dix sols balois....(tarifs selon valeur de la transaction), outre 5 sols balois ou 6 sols 8 deniers tournoise qui se payent encore pour chaque contrat pour l'apposition du scel sur les grosses qui doivent être délivrées en parchemin aux parties, et à l'égard des contrats personnels comme simples obligations, traités, testaments, baux à ferme, et autres qui ne portent point translation de propriété d'immeubles ou acquisition de rentes perpétuelles quoyque rachetable, les rétributions dud tabellion se payent eu égard au travail pour les minutes et expéditions qui se font en papier sans l'apposition du scel de la seigneurie, mais sous la simple signature dudit tabellion ». (cela expliquerait la division des actes en ventes et échanges/ conductions).

Article 26. « Qu'au dit tabellion appartient encore la confection des inventaires dans toute l'étendue de la seigneurie sauf la cloture et l'assignation d'iceux pardevant les juges ordinaires. Adjoutant ledit Me Gerard (avocat au parlement, représentant Mme de Duras) que les notaires royaux établis à la suite du conseil souverain d'Alsace ne peuvent s'établir dans le ressort dudit comté de Belfort, ainsy qu'il a été jugé par arrêt dud conseil contre feu M Mengenot (sic), l'un desdit notaire, et dans le cas qu'ils recevraient des contrats réels sujet au sceau de ladite seigneurie ils doivent en remettre la minute au protocole dudit tabellion, pour les mettre en grosses, y apposer les scels et les délivrer a ceux au profit desquels les contracts auront été passés en payant le droit de sceau et de tabellionné sur le pied cy devant exprimé ».

Ces déclarations du seigneur de Belfort sont en partie sujettes à contreverse. L'article 38 reprends les protestations et aveux des bourgeois, magistrats et notables, « ...Qu'à l'égard de l'article 25, ils ne sont assujettis à passer aucun acte soit entre vif ou à cause de mort par

.ADTB, 5 J manuscrit 8⁶

devant le tabellion de Belfort, ayant la faculté de la faire recevoir dans quelques endroits qu'ils se trouvent par les personnes ayant caractère à cet effet et y pouvant instrumenter. Qu'à la vérité ils doivent les lods et ventes sur le pied qu'ils sont réglés à 4 deniers par livre pour les contrats portant aliénation d'immeuble ou droits réel à titre onéreux seulement dont la minute passée ailleurs sera portée au tabellionné. Quant à la rétribution des autres contrats à l'exception des constitutions de rentes seulement pour lesquelles l'on paye aussi les lods et ventes lorsque le prix de la constitution ne provient pas d'une vente précédente pour laquelle les lods et ventes ont déjà été payés, ils déclarent qu'ils se pourvoiront pour obtenir un règlement ou tarif pour leur servir de règle fixe et certaine pour les cas ou ils voudront bien les passer devant le tabellion. »

La déclaration des magistrats quant à elle, confirme les droits du tabellion général (p. 180) : « Que ledit greffier (du baillage) est en même temps crée tabellion général pour toute l'étendue de la terre, et ensuite du serment par lui prêté ez mains des trois juges, tous contrats doivent être passés par devant led tabellion entre ou encontre les sujets de lad terre, ou pour fonds et hypothèques dépendant de son territoire pour lesquels il se paye pour droit de sceau et tabellionnage des contrats réels comme ventes, gagières et eschanges, constitution de rentes et tous autres contrats portants translation de propriété,à l'égard des contrats personnels comme obligations, traités de mariage, donations entre vifs, testaments, codiciles, conventions et marchés, beaux à ferme et autres contrats nommés et non nommés, les tabellion est payé en égard au mérite du travail pour la minute et expédition qu'il en délivre aux parties en papier et sous sa simple signature. Que pour se qui en est des contrats réels qui se font entre les sujets d'Angeot et de Novillars, le droit de scel et tabellionnage est fixé à ... ».

Le cas de la seigneurie d'Essert est également clairement exprimé (p. 464). « ..Les sujets de la seigneurie d'Essert audit Bavilliers, Bostans et Banvillars sont sujets aud tabellionnage de Belfort pour tous les biens qu'ils possèdent [...] et sont tenus envers lesd seigneurs [d'Essert] de porter les grosses de leur contrats réels munis du sceau de la seigneurie de Belfort pour y être apposé le scel desd seigneurs ainsi qu'il est porté en une transaction de l'an 1592 entre la Régence d'Ensisheim et lesd seigneurs d'Essers »⁷.

Les registres du tabellion s'interrompent le février 1791, « le 9 février 1791, le droit d'enregistrement ayant commencé a avoir lieu les actes ont été écrits sur des feuilles et le présent registre est clos. Degé le jeune ». Le tabellion Degé se lance dans la politique pendant la Révolution, mais l'étude notariale reste dans la famille...

Il existe de cette transaction une copie en langue française, fonds Mazarin, 1 E 2 9⁷

La justice des mines, une institution spécifique dans le Comté ⁸

De tout temps le prévôt des mines a été assisté d'un greffier tabellion spécial. Ce fonctionnaire passe tous les contrats des justiciables des mines : ventes, échanges, testaments, inventaires et partages, le tout à l'exclusion du tabellion de Belfort qui reçoit les actes de tous les autres sujets des archiducs en Rosemont et des greffiers tabellions des basses justices qui ont compétence sur les sujets de leurs seigneurs.

Le greffier tabellion est nommé par l'Archiduc puis par la Régence d'Ensisheim. Depuis le rattachement au royaume de France, tous les officiers et sous officiers des mines sont nommés par les ducs de Mazarin. Les archives du greffier tabellion ont disparues à l'exception de quelques registres. Celles antérieures à 1702 avaient été déposées au tabellionné des villes et seigneuries de Belfort en vertu d'un arrêt du Conseil Souverain d'Alsace.

La succession des greffiers-tabellions est la suivante ⁹:

Matern Eberhard (1599-), Pierre Keller (1607), Blaise Poirot (1645-1675), Jacques Dupin (1676), J. Cuenin (1683), Jacques Poirot (1690-1719).

Bien que la fonction de greffier de la justice des mines doivent s'arrêter avec la disparition de l'exploitation, Blaise Poirot, fils de Jacques P, devient en mars 1719 greffier tabellion de la basse justice de Rougegoutte, puis de la basse justice d'Auxelles en 1725. A la mort de son père il s'empare de la qualité de greffier tabellion des mines et sous tous ces titres passa tous les contrats qui se présentaient en Rosemont. Cette situation irrégulière dura jusqu'à ce que le tabellion général de Belfort, Bourquenot, lésé dans ses droits et ses intérêts, le poursuivit en usurpation de titre devant le Conseil Souverain d'Alsace. Blaise Poirot dut renoncer à la qualité qu'il avait usurpée. Il déposa le 5 juillet 1742, les archives des mines et un procès-verbal de cette date en donne le détail. Cet état en forme d'inventaire des papiers remis par Poirot, daté du 5 juillet 1742, mentionne deux registres de 305 et 311 feuilles, dont un en allemand et divers cahiers et minutes depuis 1661 jusqu'en 1714.¹⁰

En 1753, le duc de Mazarin résolut de reconstituer la justice des mines. Le duc nomme François Noblat prévôt des mines. Il compta d'office les autres membres de la

BENOIT (Léon), *La justice des mines du comté du Rosemont*, in « bulletin de la Société d'Emulation ⁸ .belfortaine », n°33, 1914

.LIEBELIN (François), *Mines et mineurs du Rosemont*, Centre culturel de Giromagny, 1987, p.365 ⁹
.Cote 23 B 421 ¹⁰

justice. Ecoffet, est institué greffier tabellion de la justice des mines, par lettres de provision du duc, enregistrée le 10 octobre 1753. Ce fonds est conservé dans la sous série 2 E 2.

COMPOSITION DU FONDS

Le classement.

Cette étude, du fait de son étendue et de sa structure (tabellion général, notaires, notaires royaux), actes déposés par les tabellions d'autres seigneuries, est très complexe. Pour toute la période couverte par le fonds, les archives sont regroupées par exercice de tabellion général. Les actes des XVI^e et XVII^e siècles, alors reliés, n'ont pu être classés par notaire. Le classement mal réalisé dès l'origine, est ainsi respecté : les actes sont plus ou moins regroupés chronologiquement par tranches de un à trois ans selon les périodes et les notaires déposant. Au XVIII^e siècle, du fait de la diminution du nombre des notaires, les actes sont mieux classés. On distingue les minutes sujets aux droits sur les lods et ventes, des autres actes portant notamment sur la famille et les obligations. Chaque sorte d'acte est à son tour regroupé selon sa forme : les minutes en registre ont leur équivalent, les acte « aux feuilles », c'est-à-dire des minutes sur feuilles volantes.

Effectuer une recherche.

Le phénomène des coseigneuries accentue la complexité du fonds, et demande quelquefois des recherches dans des tabellionnés différents.

Dans le cas de la seigneurie du Rosemont, un des plus complexe, qui dépend du comté de Belfort, il faudra consulter pour le XVII^e siècle les actes du tabellion général, ceux du lieutenant de la seigneurie, ceux d'autres notaires (les notaires apostoliques par exemple), tous en 2 E 1, mais aussi pour le XVIII^e siècle les archives du tabellion de la famille de Reinach, seigneurs en partie de Giromagny, Rougegoutte ou Etueffont (sous série 2 E 2), et enfin les archives du tabellion du comté du Rosemont, charge créée à partir de 1756 par la famille Mazarin (cote en 2 E 2).

De même, les villages de la paroisse de Phaffans, ont leurs actes conservés en l'étude 2 E 1 pour la partie Mazarin, dans le fonds des Archives départementales du Haut-Rhin 4 E Masevaux pour la partie des seigneurs de Rougemont, et enfin dans les minutes du tabellionné de M de Roppe-Reinach pour la seigneurie de Roppe (2 E 8).

Les lacunes.

Du fait d'une structure qui regroupe nombre de notaires, les lacunes ne sont pas facile à déceler. Un procès verbal de 1699 réalisé par la Magistrat de la ville de Belfort (cote 5 B), stipule que suite à un incendie, les minutes et titres du notaire royal Mangenot sont en grande partie détruites.

Existait-il d'autres notaires dont les minutes déposées ont disparu ? De plus, il n'est pas simple de répondre à une question : les notaires devaient-ils déposer au tabellion général tous les actes, ou seulement ceux portant sur les lods et ventes ?

Les lacunes constatées portent sur la justice des mines. Blaise Poirot, lorsqu'il déposa au tabellion de Belfort le 5 juillet 1742 les archives des mines, laisse un procès-verbal (24 B 421). Il est fait mention de deux registres anciens dont un en allemand. Un de ces registres est aujourd'hui conservé dans le fonds Mazarin, sous la cote ADHR, 2 E 2/30 : registre des contrats de vente et d'échanges (1595-1606). Le procès-verbal mentionne aussi des cahiers d'actes (1667-1714), et quatre liasses d'inventaires, comptes et partages (s.d). Ces archives, considérées comme perdues par maître Benoit en 1910-1912, sont en partie retrouvées dans le fonds Mazarin des ADHR, notamment en E 3184 : Inventaires des meubles et immeubles des successions déclarées par devant le bailly (1661-1702).

Les répertoires pour la période de 1865 à 1915 sont manquant (on se reportera à la sous série 8 U).

L'importance du fonds.

Cette étude est la plus importante historiquement pour le département : elle s'étend aux 2/3 du Territoire actuel, et comprend Belfort même. Les premiers actes remontent à 1565, et presque sans lacunes, se poursuivent jusqu'à la fin du XIX^e siècle. La clientèle de l'étude est en premier lieu composée des petits officiers seigneuriaux de l'administration et de la justice, de l'armée, des marchands, artisans et des professions libérales. Se sont donc les classes sociales supérieures qui viennent régler leurs affaires auprès du tabellion ; la présence d'un laboureur est assez exceptionnelle dans les actes de familles (quelques uns des testaments nuncupatifs) ceux-ci sont plutôt perceptibles à travers les ventes et échanges de fonds. A ce monde plutôt urbain et aisé, il convient d'ajouter les classes dirigeantes : familles nobles détentrices de fiefs et bourgeois. Au XIX^e siècle, du moins jusqu'en 1870, l'étude compte des industriels dans ses clients : Page de Valdoie, Japy de Beaucourt, Bornèque de Bavilliers, Viellard-Migeon de Morvillars, et Stehelin et Cie de Bitschwiller.

MODALITÉ D'ENTRÉE

Ce fonds est arrivé aux archives en cinq versements s'étalant de 1934 à 2007 :

- 1) minutes (1650-1791), 1934,
- 2) minutes (1792-1860), dossiers client ¹¹ (1830-1920), vers 1960,
- 3) minutes (1861-1872), 1969,
- 4) minutes (1890-1915), 2000.
- 5) minutes (1873-1889), 2007

Le fonds actuel représente 62, 8 mètres linéaires, dont 21,85 mètres linéaires pour l'Ancien régime et 41 pour la période 1791-1915.

Le dernier classement, dont l'inventaire est un « petit guide provisoire des fonds notariés », est mis à disposition des chercheurs en 1983. En introduction à l'étude 2 E 1, l'archiviste affirme que le fonds n'est pas classé : les registres sont présentés dans leur suite chronologique ; mais les minutes sont en désordre.

Le classement est repris en 2003 depuis l'origine jusqu'au dernier versement de l'an 2000 qui inclus les minutes jusqu'en 1915.

.Les dossiers sont conservés dans la sous série 72 J ¹¹

SOMMAIRE

TABELLIONS SEIGNEURIAUX ET NOTARIAT ROYAL.....	2 E 1 /1-338
TABELLIONNÉ GÉNÉRAL DES VILLES ET COMTÉ DE BELFORT.....	2 E 1 /1-302
Jean CHANTERELLE (-1566) et Jean HAYE le jeune (avril 1566-1576)	2 E 1 /1-7
Jean HARDY (1576-1587).....	2 E 1 /8-29
Sébastien HENRISAT (1587-1616)	2 E 1 /30-52
Jean George HARDY (1617-1627)	2 E 1 /53-65
Claude ROSSEL (décembre 1627-1664).....	2 E 1 /66-81
Adam CUENIN (1665 -1685).....	2 E 1 /82-101
DU CLONEUF (1686-1687).....	2 E 1 /102-104
François DEMOUGE (1688-vers 1691).....	2 E 1 /105-106
Mansuet MANGENOT (1692-1694).....	2 E 1 /107-108
Jacques CUENIN (1696-1702).....	2 E 1 /109-115
Jean Pierre DELAPORTE (1702-juillet 1724).....	2 E 1 /116-146
Jean-François BOURQUENOT (1724-1755).....	2 E 1 /147-214
Jean-Louis ROUSSEL (1756-1784).....	2 E 1 /215-285
Pierre Didier DEGÉ (1785-1791).....	2 E 1 /286-302
 ACTES D'AUTRES TABELLIONS DÉPOSÉS AU TABELLIONNAGE DES VILLES ET COMTÉ DE BELFORT.....	 2 E 1 /303-335
 NOTARIAT ROYAL À LA RÉSIDENCE DE BELFORT (1701-1724).....	 2 E 1 /336
 DOSSIERS DE CLIENTS DU XVIIIÈ SIÈCLE (1732-1787).....	 2 E 1 /337-338
 NOTARIAT MODERNE.....	 2 E 1 /339-598
 MINUTES.....	 2 E 1/339-584
Joseph-Marie DEGÉ (1785-1828).....	2 E 1 /339-405
Pierre Didier Joseph DEGÉ (5 nov.1828-1844).....	2 E 1 /406-420

Etude 2 E 1

Edouard MÉNY (14 juillet 1844-1872).....	2 E 1 /421-493
Alphonse THOUVENIN (1873-1883).....	2 E 1 /494-530
Charles Marie VUIDARD (1883).....	2 E 1/530-531
Auguste Maxime Jules RACLOT (14 septembre 1883-août 1896).....	2 E 1 /531-584
François-Marie BONNEFOY (12 avril 1897-décembre 1904).....	2 E 1 /585-611
Charles BEAUDOIN (janvier 1905-décembre 1915).....	2 E 1 /612-649
REPertoire (1791-1864).....	2 E 1 /650-663

RÉPERTOIRE

TABELLIONS SEIGNEURIAUX ET NOTARIAT ROYAL

TABELLIONNÉ GÉNÉRAL DES VILLES ET COMTÉ DE BELFORT

Jean CHANTERELLE (-1566) et Jean HAYE le jeune (avril 1566-1576)

Jean Chanterelle est Grand maire de l'Assise de 1566 à 1574. Originaire de Granges en Haute-Saône (v. 1520-1574), il est reçu bourgeois de Belfort en 1546, alors qu'il arrive dans la ville comme Clerc de notaire.

La famille Haye est implantée à Belfort dès le XV^e siècle en la personne de Jean Haye, tuilier, reçu bourgeois de Belfort en 1479. Jean dit le jeune, tabellion de Belfort, est fils de Jean dit le vieux, maître bourgeois en 1546, puis prévôt de Belfort de 1558 à 1575. Jean le jeune épouse Marguerite Besançon dont il obtient les biens et droits sur Trétudans. En 1580, il organise une sédition dans la ville pour libérer son beau-frère, Antoine Maignin, emprisonné au château. Arrêté par le grand bailli puis emprisonné, il est libéré sous caution en 1583. Il décède en 1584.

Des notaires signent ponctuellement : Charron en 1574, Clavey en 1575 et Pierre Besançon en 1576, ces deux derniers étant Grand maire de l'Assise.

2 E 1/1*-7*	Protocoles.	1565-1576
1	1565-1567. [anc. st.].	
2	1570-1571.	
3	1571, janvier - novembre.	
4	1572-1573.	
5	1574.	
6	1575, mars - mai ¹² .	
7	1576, 22 mars - 12 juillet. Avec protocoles reçus par Pierre Besançon le jeune, Grand maire de l'Assise en l'an 1576 ¹³ .	

Jean HARDY (1576-1587)

.Deux cahiers, sans doute épaves d'un registre ¹²

.Concerne tout le comté ¹³

Notaires exerçant avec permission du tabellion général : Nicolas Cartel, prêtre curé de Chèvremont en 1583 ; Jean Gerbet, curé de Chèvremont de 1583 à 1601 ; Sébastien Henrisat de 1580 à 1587 ; Adam Roy, de 1587 à 1624, lieutenant de la seigneurie du Rosemont ; Saulnier en 1586 ; Antoine Vernyer entre 1579 et 1600, « notaire de Trétudans, notaire coadjutux du tabellionné ».

2 E 1/8-29	Protocoles.	1576-1587
	8	1576, avril ¹⁴ .
	9*	1577 ¹⁵ .
	10*	1578.
	11*	1579. « Prothocolle receu par et soulz honorable homme Jehan Hardy tabellion général et contreoleur des terres et seigneuries de Belfort et membres en deppendans » ¹⁶ .
	12*	1580. « Prothocolle receuz par soulz honorable homme Jehan Hardy par ce temps tabellion général et contreuolleur des terres et seigneuries de Belfort et membres en déppendans et aultres notaires par permission d'icelluy et ce l'an présentement courrant mil cinq cent octante ».
	13	1579-1581. Par Antoine Vernyer. « Prothocolles de l'an 1579-1580 et 1581 receus par moy Anthoine Vernyer de Trestudans notaire avec previlleges par permission de honorable homme Jehan Hardy tabellion général de Belfort ».
	14*	1581. « Prothocolles receuz soubz le seel du tabellionné de Belfort par honorable et [...] Jehan Hardy tabellion gnal et contreroleur [...] sgnies dud Belfort et aultres [...] par permission d'icelluy ».
	15	1582. Par Antoine Vernyer.
	16*	1583. « Prothocolles receuz soubz le privilège du seel du tabellionné de Belfort par honorable homme Jehan Hardy institué tabellion général et contreoleur pour monsieur monseigneur Ferdinand archiduc d'Austriche nre souverain prince et seigneur des ville terre et srie dud Belfort et membres en deppendans, et aultres notaires par subrogation et permission dud tabellion et controleur quedessus ». Avec un cahier de « Prothocolles receuz par messire Nicolas Cartel prêtre curé de Chievremont en l'an 1583 » (janvier-avril).
	17	1583. Par Antoine Vernyer.

..? Cahier, épave d'un registre ¹⁴

.Lacunes : septembre-octobre ¹⁵

.Hors du volume, deux pages de minutes en feuilles signées Bourdenet, actes concernant le Rosemont ¹⁶

- 18* 1584, janvier-novembre ¹⁷.
- 19 1584. Par Antoine Vernyer.
- 20* 1585.
En annexe, des actes signés par Adam Roy, par Jean Gerbet, sous la permission de Jean Hardy tabellion général.
- 21 1585. Par Antoine Vernyer.
« Prothocolles et contrats receus en l'an de grace de notre seigneur courant 1585 par moy notaire sur ce commis et soubrogné publiquement, Vernyer de Trestudans ».
- 22 1585, 10 septembre -1586, 17 juin. Par Antoine Vernyer.
- 23* 1586.
Avec protocoles de Jean Gerbet (23 déc. 1585-mars 1586).
- 24 1586, janvier -1587, 17 février. [Par Antoine Vernier].
« prothocolles de l'an 1586 selon le nouveau stile ».
- 25 1586, 29 mai-24 octobre. Par Antoine Vernyer.
« prothocolles de [...] receu par moy notaire [...] commis et député pour este [...] honorable homme Jehan Hardy [...] général contreuolleur [...] seigneurie de Belfort. Vernyer. ».
- 26* 1586, novembre – 1587, juillet ¹⁸.
- 27 1587, janvier-10 mai. Par Antoine Vernyer.
- 28 1587, 4 avril-17 juin. Par Adam Roy.
« Prothocolle relleuve par m[...] Adam Roy lieutenant de [...] Rosemont pour et au nom de honorable homme Jehan Hardy tabellion général des terres et segneurie de Belfort depuis la saint-George jusque ce jourdhuy 17 juin dud an ».
- 29 1587. Par Jean Sernect.

Sébastien HENRISAT (1587-1616)

Originaire de Chavannes-les-Grands, il arrive à Belfort en 1577 comme notaire. En 1581, dans le registre des protocoles, Henrisat signe : « Les lodz receu au lieu de Rougegoulte a la saint George 1581 par moy tabeslion Henrisat de Chavannes les Grands notaire et coadjuteux du tabellionné de Belfort ».

Secrétaire de la ville de Belfort en 1586, il est nommé tabellion le 20 octobre 1587, poste qu'il conserve jusqu'à sa mort (le 19/11/1616). Il se marie avec Jeanne, fille de Guenin Huguenat dit La Lance et de Jeanne Maigray. Sa fille, Jeanne, est mariée à Belfort en 1607 à Jean Noblat le jeune.

.p. 114. Enquête pour un différent entre les villages d'Evette et de Frahier sur la possession d'un bois ¹⁷
.A partir de ce registre, les actes sont numérotés, donc sans doute indexés sur un répertoire ¹⁸

Notaires exerçant par permission du tabellion : Andrey de 1601 à 1607, notaire, prévôt de Belfort ; Claudot Billoz, résidant à Rougegoutte, premier notaire pour le Rosemont partie RoppeReinach de 1607 à 1629 ; Jean Bourquenot en 1597, grand maire de l'Assise ; Jacques Chassignet, bourgeois de Belfort, de 1603 vers 1615 ; Courtot de 1589 à 1597 ; Horry qui exerce à Chatenois et Vourvenans entre 1598 et 1601 ; Bartholomey Huguenat la Lance, de 1594 à 1607, exerçant à Chèvremont ; Jeannenot de 1598 à 1618 ; Lyon de 1600 à 1607, exerce sur le Rosemont ; Jean-Jacques Maigray de 1607 à 1614 ; Malblanc de 1594 à 1629 ; Jacques Melliere, notaire à Chatenois de 1616 à 1630 ; Jean Monnier, greffier de la justice de Belfort, de 1605 à 1630 ; Jean Noblat de 1609-1618 ; Pigenat de 1594 à 1611 ; Reguillat de 1605 à 1607 ; Adam Roy de 1587 à 1624 comme lieutenant du Rosemont ; Jean Sernect de 1587 à 1632, notaire apostolique à Rechott ; Sartorin en 1615 ; Jean Seybet de 1604 à 1615 ; Thierry de 1598 à 1603.

2 E 1 /30-52	Protocoles.	1587-1617
30*	1587, 24 octobre -1588, 26 décembre. « [...] Henrisat tabellion général [...] et aultres notaires [...] par ma permission [...]. Henrisat. 1587-1588 ». Avec « Protocoles relevés par moy Adam Roy par ce temps lieutenant des terres et segnories de Rozemont comme au nom d'honorable homme Sébastien Henrisat tabellion général des terres et segnories de Belfort et commençant le 4 jour de novembre. (4 nov. 1587-26 mars 1588). Avec « Prothocolle de l'an 1589 receu par moy subscript sur le privilège du selle du tabellionné de Belfort par permission d'honorable homme Sébastien Henrisat tabellion général. Vernyer ».	
31*	1589, 5 janvier-7 décembre ¹⁹ . « S'ensuivent les loz de lettre levez et escript par Jehan Sernect ».	
32*	1590. « Prothocolles des lettres et contaux [...] le seaul du tabellionneg de Belfort par moy Sébastien Hen[risat tab]ellion et controlleur des terres et seigneuries de [...] Rosemont, Lassise, et dépendans [...] dudit Belfort et aultres notaires par permission et subscription en l'an courrant mil cinq cens et nonante. S Henrisat ». Avec actes de Roy : « Protocoles levés par moy subzcritz en l'an 1590.».	
33*	1591 ²⁰ . Avec actes de Adam Roy, de Vernyer, de Sernect.	
34*	1594. Avec actes de Sernect, de B. Huguenat La Lance, de Roy.	
35*	1595. « Prothocolles des lettres et contaux receuz soubz le seel du tabellionné de Belfort par moy Sebastien Henrisat tabellion contreolleur dudit lieu, et aultres notaires par ma permission, en l'an mil cinq cent nonante cinq ». Avec actes de Roy, de Vernyer (1594-1595), de Huguenat La Lance, de Sernect.	
36*	1596.	

.La première page est déchirée, idem pour les deux dernières du registre ¹⁹
p. 79 : Traité et accord fait entre Jean Hardy receveur de Belfort et les habitants de la communauté de ²⁰
.Bavilliers

Avec actes de Vernyer, de Huguenat La Lance, de Sernect, de Roy.

- 37* 1597.
Avec actes de Courtot, Sernect, Huguenat, Roy, Vernyer.
- 38* 1598.
Avec actes de Roy, de Horry; de Perrin, de J. Jeannenot, de Thierry ; Huguenat La Lance, de Vernyer.
- 39* 1599²¹.
Avec actes de Vernyer, Horry, Huguenat, Sernect, Roy.
- 40* 1600.
Avec actes de Vernyer, de Curie, de Huguenat, de Sernect, Jeannenot, Roy.
- 41* 1601.
« Prothocolles des lettres et contractz receuz soubz le seel du tabellionnez de Belfort, par moy Sébastien Henrisat tabellion et contreolleur audit lieu, et aultres notaires, par ma permission, en l'an presentement courant mil six cens et ung ». Avec actes de Huguenat, de Gerbet, de Horry, de Sernect, de Curie, de Vernyer, de Roy.
- 42* 1602.
Avec actes de Sernect le vieux ; de Huguenat, de Roy, de Vernyer.
- 43* 1603.
Avec actes de Chassignet, de Vernyer, de Thierry, de Roy, de Sernect, de Huguenat.
- 44* 1604.
Avec actes de Vernyer, de Huguenat, de Roy, de Senect.
- 45 1605, 16 mai – 1606, 12 janvier. Par Pigenat.
Avec un cahier d'amodiations à perpétuité de terres à Fontenelle et Chèvremont au seigneur Jean-Christophe de Landeberg.
- 46* 1605.
Avec actes de Huguenat, de Monnier, de Lyon, de Reguillat, de Sernect, de Vernyer.
- 47* 1606.
« 1606. Prothocolles des lettres et contractz receuz soubz le seaul du tabellionnez de Belfort par moy Sebastien Henrisat tabellion et contreolleur dud lieu et aultres notaires par ma subrogation. L'an présent mil six cens et six au commencement duquel au mesme jour de la circoncision notre seigneur premier de janvier ». Avec actes de Huguenat, de Vernyer, de Reguillat, de Sernect, de Caistre.
- 48* 1607²².
Avec actes de Huguenat, de Lyon, de Billoz, de Reguillat, de Vernyer, de Malblanc.

.Première page lacunaire, les 5 premières déchirées²¹

P. 178-179 : traité de mariage entre Jean Noblat fils de Jean Noblat Le Vieil et Johanne fils de Sébastien²² Henrisat et de Jehanne Huguenat dit La Lance

49*	1609 ²³ .
50*	1615 ²⁴ .
51	1615. Par Chassignet et Sernect. Cahier des « Prothocolles relevez par Jehan Chassignet not ^{re} » (Janvier-12 août 1615). Cahier des actes de Sernect (Janvier 1615-janvier 1616).
52*	1616-1617, 2 avril.

Jean George HARDY (1617-1627)

Notaires exerçant par permission du tabellion : Adam Bourquenot notaire à Giromagny de 1622 à 1632 ; Charpiot en 1621-1636 ; Jean Pierre Chassignet, bourgeois de Belfort, vers 1618 à 1645 ; Flostat de 1618 à 1621 ; Jean-Pierre Huguenat La Lance à Chèvremont, de 1625 à 1645 ; Jeannenot de 1617 à 1621 ; ; Henri Nosel, notaire à Chaux de 1626 à 1630 ; Prevost en 1618-1620 ; Martin Finck exerçant au Rosemont de 1626 à 1630 ; Sybille de 1622 à 1623.

2 E 1 /53-65	Protocoles.	1617-1627
53	1617, 6 avril-décembre.	
54*	1618, janvier-15 novembre. « Anno 1618. Les laudz de lettres tirees par moy Jean George Hardy tabellion de Belfort ». Avec actes Chassignet et de Jean Monnier.	
55	1619 ²⁵ .	
56*	1620. « Laudz de lettres tirées au tabellion de Belfort pour l'an de grace 1620 ».	
57*	1621. « s'ensuivent les aultres pris par aultres notaires et delibvrez sur acte » : Jeannenot, Nicolas Charpiat, Meilliere.	
58*	1622. « Mémoire de certains laudz que sont este produis en une minute de protocole et en apres reprise par les parties estans à ce notisfiés » ; avec actes de Malblanc, Bourquenot, Meilliere, Monnier.	
59*	1623. Avec actes de Malblanc, de Monnier, de Bourquenot.	
60*	1624.	

Reliure en très mauvais état, volume en 3 parties. Manque la fin du registre à partir du 22 septembre, ainsi que²³
 .les actes des autres notaires
 .Plus de reliure, épave en cahiers. Lacunes du 1er janvier au 13 mars ; du 15 mai au 10 juillet²⁴
 .Epaves de registre : lacunes 1-21 janvier ; 23 mars-31 novembre 1619²⁵

Avec actes de Monnier, de Nicolas Meilliere, de Huguenat La Lance.

- 61 1625²⁶.
- 62 1625. Par Jean Monnier et Huguenat la Lance.
« Protocolle des laudz de lettres receuz par Jean Monnier coadjuteur du tabellionné de Belfort. 1625 » ; actes reçus par Huguenat La Lance (Janvier-août).
- 63 1626²⁷.
- 64 1626. Actes des autres notaires.
Cahiers des actes reçus par Jean-Pierre Huguenat La Lance (1626) ; de G. Malblanc (Janvier-septembre 1626) ; de Meilliere (1626) ; « Laudz de Henri Nosel notaire de Chaulx » (1626) ; de Finck (1626).
- 65 1627²⁸.
Avec cahiers des actes reçus par Andrey, Bourquenot, Clerc, Meillière, Nosel, (1627).

Claude ROSSEL (décembre 1627-1664)

En 1652 il est aussi prévôt et inspecteur des mines du Rosemont (ADTB 29 B 8).

Notaires exerçant par permission du tabellion : Claude Carette en 1650-1651 ; George Chastellain tabellion pour les possessions Roppe Reinach de 1648 à 1675 ; C; Bastien Clavey entre 1663 et 1676 ; Clerc en 1627, curé de Bermont ; Courtot de 1644 à 1667 ; Claude Dupin notaire à Giromagny de 1630, vers 1660 ; Jacques Dupin, fils du précédent, greffier des mines du Rosemont, vers 1661-1691 ; Jacques Durain en 1662-1672, exerce au Rosemont et à Châtenois ; N. Filloz en 1662, exerce au Rosemont ; Jean Glastre résidant à Courtelevant, notaire à Argiésans et Bavilliers de 1664 à 1688 ; George Heitzmann résidant à Chatenois, en 1651-1655 ; Keller en 1633-1635 ; Lefebvre notaire d'Angeot en 1651 ; Legrand en 1629-1631 exerce sur la paroisse de Phaffans ; Noblat de 1638 à 1687, exerce au Rosemont ; Pigenat de la mairie d'Angeot, de 1662 à 1687 ; Poirson, notaire à Giromagny, de 1650 à 1692 ; Vauclore de 1660 à 1661, notaire et maître d'école à Châtenois.

- 2 E 1 /66-81 Protocoles. 1628-1668
- 66 1628.
- 67 1628. Par les notaires.
Cahiers remis par des notaires « Laudz receu par Adam Bourquenot notaire soubz le seel du tabellione de Belfort, pour l'an presentement courant mil six cens vingt huit » ; « Laudz receu par moy Jean Pierre Huguenat La Lance par la permission de d'honorable seigneur Claude Rossel tabellion des terres et seigneuries de Belfort » ; cahier des actes d' Henri Nosel (1628) ; « Loz que sont estez levez par Nicoulas [...] maire de Novillers des ans passés » (1627-1628).

Epave de registre, lacunes : janvier-12 février ; 18 février-9 mars ; 26 avril-18 mai ; 3 juin-13 juillet ; 18²⁶ novembre-décembre

.En cahiers ; lacunes : 17-29 juin ; 14 aout-26 août ; 24 octobre-8 novembre²⁷

.Avril-décembre, ainsi que des cahiers d'autres notaires proviennent de l'ancienne cote 1 J 25²⁸

- 68 1629²⁹.
Avec actes des notaires Billoz, Bourquenot, Clerc, Huguenat La Lance, Legrand, Meilliere, Monnier, Henri Nosel, Finck, Thevenin.
- 69 1630.
Avec actes des notaires Billoz, Bourquenot, Chande, Clerc, Dupin, Huguenat la Lance, Meilliere, Henri Nosel, « du sieur Grandmayre Pigenat », Sernect, Finck.
- 70 1631³⁰.
Avec actes des notaires Andrey, Billoz, Chande, Clerc, Prevost.
- 71 1632³¹.
Avec actes des notaires Bourquenot, Chande, Prevost, Sernect.
- 72 1633-1635.
Avec actes des notaires Dupin (1635-1636), Horry, Prevost (1634).
- 73 1636-1640³².
Avec actes des notaires Belot (1636), Charpiat (1636), Courtat (1636-1637), Dupin (1636-1638), Prevost (1636-1640), Voirin (1636-1639).
- 74 1641-1643³³.
Avec « prothocolle des laudz receu par moy Jean Pierre Huguenat La Lance notaire jure, par la permission de notable et honorable Claude Rossel ... », de Prévost, Chassignet, Dupin.
- 75 1644-1645³⁴.
Avec actes des notaires Courtot (1644), Dupin (1640-1645), Prevost (1640-1645), Voirin (1644).
- 76 1646-1647³⁵.
Avec actes des notaires Chassignet (1647-1648), George Chastellain (1648-1662), Courtat (1646-1647), Dupin (1647-1648), Noblat (1648-1649), Prévost (1646-1648).
- 77 1649-1650.
Avec actes des notaires Claude Carette (1650-1651), Courtat (1649), Dupin (1649, 1650), Noblat (1650, 1655), Poirson (1650-1652) Prevost (1650-1651).

.Lacunes : 27 mars – 23 avril²⁹

.Lacunes : Janvier-6 avril ; septembre-novembre 1631³⁰

.Ordre non chronologique³¹

.Les actes ne sont pas toujours dans l'ordre chronologique³²

.Série de cahiers sans ordre chronologique³³

.Série de cahiers sans ordre chronologiques³⁴

Sur l'un des cahier de 1647 sont inscrites des copies de lettres : « Articles de se qui c'est passé en présence de³⁵ madame la comtesse de la Suze et mademoiselles ses belles sœurs touchant la méchante action des demoiselles Virotte et De Buy à l'encontre de mademoiselle de saint Germain », nomination de monsieur d'Esgoullans par le comte de la Suze pour commander en son absence (1648), copie d'une lettre au roi à monsieur le comte de la Suze (1648), copie de la lettre de sa majesté au sieur d'Eslach (1643), copie d'une lettre du roi à monsieur le (baron d'Oysonville (1643

- 78 1651-1655 ³⁶.
Avec actes des notaires Courtot (1651), Dupin (1651-1655), George Heitzman (1652-1654), Noblat (1651), Poirson (1653-1656), Prévost (1651).
- 79 1661-1662.
Avec actes des notaires Dupin (1660-1662), Jacques Durain (1662-1664), N Filloz (1662), J. Glastre (1661-1662), Noblat (1658-1659, 1661, 1662), Poirson (1661-1662), Prevost (1660, 1661, 1662), Vauclaire (1660-1661).
- 80* 1663.
Avec actes des notaires Prevost (1663), Poirson (1663-1664), Noblat (1663), Flotat, Clavey, Courtot (1663-1664).
- 81 1664.
Avec actes des notaires Bastien Clavey (1664-1666), Courtot (1665-1666), Dupin (1666), Durain (1664), Pierre Girol (1665-1666), Glastre (1664-1666), Nicolas Marc (1666-1668), Noblat (1665-1666), Prevost (1665-1666), Vallot (1665-1666), Deyle Viellard (1665-1666), Vuillemey (1665).

Adam CUENIN (1665 -1685)

Adam Cuenin se marie en 1645 à Belfort avec Marguerite Hechement, fille de Jean H, conseiller au Magistrat. Commis notaire royal en 1684, mais déjà notaire en 1668 et notaire épiscopal, il cumule ainsi les charges de notaire royal, épiscopal et de tabellion, et greffier des mines et de Belfort.

Notaires exerçant par permission du tabellion : Pierre Girol notaire à Belfort de 1665 à 1681 ; Deyle Viellard notaire juré à Giromagny et greffier de la justice du Rosemont, de 1665 à 1675 ; Vuillemey, tabellion des mines du Rosemont, de 1665 à 1676 ; Nicolas Marc, notaire apostolique à Lachapelle/Chaux, puis greffier des mines du Rosemont, de 1666 à 1685 ; Gaspars Lefebvre notaire à Belfort, de 1667 à 1682 ; C. Févriat de 1672 à 1673 ; Nicolas Nauroy, notaire apostolique, exerce sur le bas Rosemont, de 1672 à 1691, substitut du tabellion entre 1691 et 1701 ; Jean Carré, notaire à Vezelois, de 1676 à 1684 ; A. Chastellain, tabellion pour de Roppe Reinach au Rosemont, entre 1676 et 1691 ; Philibert Saultier, notaire (1677-1685), puis notaire royal (1687-1692), puis substitut (1702) ; Noblat, exerce sur la mairie d'Angeot, entre 1680 et 1687 ; Mansuet Mangenot, notaire à partir de 1681, notaire royal en 1685 ; Jean-Baptiste Lestondal, notaire à Giromagny, de 1683 à 1688 ; B. Pigenat, notaire-greffier à Rougegoutte, de 1684 à 1687.

2 E 1/82-101	Protocoles.	1667-1685
82	1667-1670. Avec actes des notaires Pierre Girol (1667-1671), Jean Glastre (1667-1672), Deyle Viellard (1667-1671).	

En 1652-1655, les actes sont non chronologiques. Dans le registre du tabellion (1651, p. 4 et 5), sorte de rôle ³⁶ .(d'imposition par mairie et communauté pour construction de fortifications (janvier 1652

- 83 Cahiers d'actes remis par les notaires G. Chastellain (1667-1671), Clavey (1671), Courtot (1667), Glastre (1668), Gaspard Lefebvre (1667-1672), Nicolas Marc (1666-1671), N. Nauroy (1670-1671), Noblat (1666-1672), Pigenat (1662-1671), Poirson (1668-1671), Prevost (1671), Vallot (1667-1669), Vuillemey (1667-1672).
- 84* 1674-1675.
- 85 Protocoles reçus par les notaires Lefebvre (1672-1675), Marc (1672-1675), Nauroy (1672-1680).
- 86 Protocoles reçus par les notaires G. Chastellain (1672), B. Clavey (1672-1674), Dupin (1673), Jacques Durain (1672), C. Fevriat (1672-1673)³⁷, Flotat (1672), Girol (1672-1675), Glastre (1672), Noblat (1672-1675), Pigenat (1671-1675), Poirson (1672-1675), Prevost (1672-1675), Viellard (1673-1675), Vuillemey (1673-1676).
- 87* 1676-1678.
- 88 Cahiers des protocoles du notaire Nauroy. 1676-1677.
- 89* Protocoles des notaires Lefebvre (mars-décembre 1676), B. Clavey (1676), P. Girol (1676), J. Glastre (1676), Nauroy (1676), A. Chastellain (1676), Dupin (1675-1676), Marc ³⁸ (1676), J. Carré (1676), P. Poirson (1675-1676).
- 90* Protocoles des notaires Poirson (1676-1677), Clavey (1676), J. Carré (1677), Marc (1677-mars 1678), Noblat (1677), Lefebvre (1677), Ph. Saultier (1677), Nauroy (1677-1678), Glastre (1677), Dupin et Girol (1677-1678), Pigenat (1675-1678).
- 91* Protocoles des notaires Poirson (1678-1679), Marc (1678), J. Carré (1678), Noblat (29 déc. 1677-1678), Dupin (1678), A. Chastellain (1678), Lefebvre (1678), J. Glastre (1678), Ph. Saultier (1678-1679), N. Nauroy (1678). Actes isolés du notaire Marc (1678).
- 92* 1679-1680.
- 93* Protocoles reçus par les notaires Poirson (novembre 1679-sept. 1680), Pierre Girol (juin 1679-mai 1680), Noblat (1680), Nicolas Marc (1679-1680), N Nauroy (1679-1680), Gaspard Lefebvre (sept. 1679-1680), J. Glastre (1679-1680), Nicolas Esarich receveur des dames de Maisevaux (1680), Saultier (1680), J. Carré (1680), A. Chastellain (1680).

.(A la fin du cahier, actes par G. Gastre (1683 ³⁷

.Reçoit aussi les protocoles du notaire et greffier des mines pour 1676-1677 ³⁸

Second registre des actes des notaires Marc, Nauroy, Poirson, Saultier, Lefebvre, Kappel, Glastre (avril-décembre 1679). Cahiers de protocoles reçus par Nicolas Nauroy (1679-1680).

- 94* Protocoles des notaires N. Marc (1680-1681, fév.), Nauroy (1681), Ph. Saultier (1681), J. Carré (1681, Chèvremont), Girol (1681), Dupin prévôt des mines de Giromagny (1681), M. Mangenot notaire (1681), Glastre (1681), Poirson (1680-1681), Lefebvre notaire à Belfort (1681), J. Cuenin (1681).
- 95* 1681-1682.
- 96 Cahiers des protocoles reçus par M. Mangenot notaire juré (1680-1682) ; cahier des actes de Nauroy (1682-1683) ; cahier de Pigenot (1681, mai-1682, mai) ; cahier de Pierre Poirson notaire et procureur fiscal de la ville et comté dudit Belfort (1681-1683) ; actes isolés de Glastre, Lefebvre, Vernier (1682).
- 97* 1683.
- 98* 1684.
- 99 Actes des notaires J. Carré (1684), J. Cuenin (1683), Dupin (1683-1684), Glastre (1683-1684), Lestondal (1683-1684), Mangenot (1683-1684), Marsat (1683-1684), Nauroy (1683-1684), Pigenat (1683-1684), Jean Pilé (1683), Poirson (1684), Saultier (1683-1684).
- 100* 1685.
- 101 Cahiers des protocoles des notaires Boyer (1684-1685), A Chastellain (1685), Dupin (1685), Glastre (1685), Jean-Baptiste Lestondal (1685), Marc (1685), Mangenot (1684-1685), Marsat (1685), Nauroy, B Pigenat (1685), Poirson (1685), Saultier (1685).

DU CLONEUF (1686-1687)

Notaires exerçant par permission du tabellion : Poirot, greffier des mines du Rosemont, de 1688 à 1692 ; Denis Nicolas Grandgirard, greffier de la mairie d'Angeot, de 1690 à 1692.

- 2 E 1 /102-104 Protocoles. 1686-1688
- 102 1686, juin-1687, septembre.
- 103 Actes des notaires Mangenot, Poirson (1686-1688).

- 104 Actes des notaires Boyer ³⁹ (1687-1688), A. Chastellain (1687-1688), J. Cuenin (1686), Demouge tabellion conseil (1687-1688), Jacques Dupin (1686-1688), Jean Glastre (1686-1688), Lestondal (1686-1688), Nauroy (1686-1688), Noblat (1686-1687), Jean-Francois Pierre notaire royal (1687-1688), Pigenat (1686-1687).

François DEMOUGE (1688-vers 1691)

Famille originaire de Giromagny, intéressée aux affaires dans les mines et les forges, elle donnera de nombreux gens de robe, notamment au Conseil Souverain d'Alsace.

- | | | |
|---------------|--|-----------|
| 2 E 1/105-106 | Protocoles. | 1688-1692 |
| 105 | 1688-1689, juin.
Avec cahiers de « prothocole des contrats du tabeillonné de Belfort receus par Pierre Poirson notaire et procureur fiscal de laditte seigneurie » (1689). Actes par Boyer (1689-1692), Dupin, Poirot, Chastellain (1689-1691), Mangenot (1689), Nauroy (1689), par Ph Saultier, M et JH Mangenot (1689-1692), Sybile (1688). | |
| 106 | Cahiers des protocoles des lods de la seigneurie d'Angeot par Grandgirard (1690-1692) ; cahier des actes de M. Mangenot notaire royal assisté de Jacques Rigot, François Henry et Jean Hyacinthe Mangenot, tous trois clercs (1690). | |

Mansuet MANGENOT (1692-1694)

Né en 1635, décédé à Belfort en 1715. Il cumule les charges de notaire apostolique (actes en 1682), il prend l'office de notaire royal le 26 mars 1685 (ADHR, 1 B 928 F° 20). Premier notaire royal à Belfort, il abandonne cet office à son fils, François, en 1713. De 1690 à 1696, il prend le bail de tabellion général des ville et comté de Belfort. Il est aussi greffier tabellion de la seigneurie d'Essert. Suite à l'arrête du Conseil souverain d'Alsace qui oblige les quatre notaires royaux à résider à Colmar, il quitte sa résidence de Belfort. Une partie des minutes est restée à Belfort, une autre est à Colmar, fonds Mangenot, sous des cotes provisoires (1434-1438 : minutes de 1688 à 1736). En 1699, un incendie brûle une partie de ses minutes (procès-verbal en 4 B 224).

Son fils, François Mangenot prends sa succession comme notaire royal au Conseil souverain et pays d'Alsace à la résidence de Belfort. Il est aussi châtelain de la seigneurie d'Essert (1714-1731).

- | | | |
|---------------|-------------|-----------|
| 2 E 1/107-108 | Protocoles. | 1691-1694 |
| 107 | 1691-1692. | |

.(Avec baux des cantons du Salbert (1688-1693 ³⁹

Avec cahiers des « Prothocolle des lauds receu par moy Nicolas Nauroy notaire et substitut du tabellionney de Belfort » (1691-1696). Actes de Boyer, Poirson, Saultier (1692).

108* 1693, mai – 1694, mars ⁴⁰.
Avec actes des notaires Boyer (1692-1693), Poirson -1692), Saultier (1692-1693).

Jacques CUENIN (1696-1702)

Fils de Adam Cuenin ancien tabellion général de la ville et comté de Belfort, Jacques (vers 1680-1712), épouse Marie Anne Pigenot, fille du prévôt d'Angeot. Il devient tabellion et notaire royal.

Substituts : George Marsat, notaire apostolique à Bermont entre 1694 et 1707 ; Jean Claude Nady entre 1696 et 1697 ; Nicolas Hartmann, substitut pour la mairie d'Angeot, entre 1696 et 1702.

2 E 1/109	Protocoles. Avec cahier des actes de Jean Claude Nady, assistant (1696, déc.-1697, déc).	1696-1698
2 E 1/110	Conductions.	1699-1701
2 E 1/111-112	Ventes. 111 1699. 112 1700-1702.	1699-1702
2 E 1/113	Actes passés en la mairie d'Angeot. Registres et actes en feuille de la mairie d'Angeot par Nicolas Hartman substitut du tabellion ⁴¹ .	1696-1702
2 E 1 /114-115	Actes reçus par les notaires et substituts du tabellion. 114 Actes de Pierre Boyer (1696), de Pierre Faidy de Giromagny (1699), de Flotat (seigneurie de Morvillars, 1693-1699), de Guierdet (Auxelles, 1699), de Mangenot notaire royal (1695-1699), Marsat notaire substitut au tabellionné de Belfort (1694-1701), Nicolas Nauroy notaire « ecclésiastique » et substitut du tabellion de Belfort » ⁴² (1691-1701), de Stadel le jeune (Etueffont, 1699). 1694-1701.	1632-1701

Pour les registres de Mangenot (1693-1694), chaque acte a la mention « contrôlé et enregistré au premier volume ⁴⁰ f. n° ... par moy soussigné a ce bois a Belfort ce [date] et moi esté payé pour led droit de contrôle ...sols.

.« [signé] Boches

Avec déclaration des maisons et terrains des habitants de Saint-Cosmes par devant le maire d'Angeot et le ⁴¹ .tabellion général (1697). Acte signé Hartmann

.A la fin d'un testament de 1691 par Nauroy, deux chansons sont écrites ⁴²

- 115 Inventaires après décès déposés au tabellion général, mais réalisés par des officiers autres que des notaires ⁴³ (prévôts, maires...). 1632-1699.

Jean Pierre DELAPORTE (1702-juillet 1724)

Famille de marchands et de juristes, probablement originaire de Bretagne, qui s'installe à Belfort au milieu du XVII^e siècle.

Officier seigneurial (1680-1726), fils de Thomas Delaporte (bourgeois de Belfort en 1663, receveur du Chapitre puis maître bourgeois en 1687 et 1702).

2 E 1 /116-121 Conductions. 1700-1730

116-120 Registres.

116. 7 janvier 1700-14 mai 1702 [3 cahiers].

117. 4 avril 1702-2 novembre 1703.

118. 9 décembre 1703-23 juin 1715.

119. 31 juillet 1715-9 mars 1721.

120. 26 mars 1721-24 avril 1730.

« Registre des conductions du bailliage de Belfort ». « Suite des registres et prothocoles des actes de traité de mariage, testaments, donations, admodiations et autres de conduction, passés sous le privilège du seel du tabellionné de Belfort ».

121 Actes en feuilles. 1702-1724.

2 E 1 /122-144 Ventes. 1701-1723

122*-129* Registres.

122. 3 janvier 1701-5 avril 1702.

123. 5 avril 1702-29 septembre 1702.

124. 1^{er} octobre 1702-21 novembre 1704.

125. 23 novembre 1704-11 mars 1707.

126. 11 mars 1707- 11 septembre 1712.

127. 20 octobre 1712-1^{er} mars 1720.

128. 20 septembre 1722-2 juillet 1723, par le substitut.

129. 24 février 1722-27 février 1723.

130-143 Cahiers. 1704-1720.

130. 8 décembre 1704-28 mai 1706.

Avec obligations.

131. 11 juin 1706-2 juillet 1708.

Avec obligations.

132. 14 mars 1708- 18 juin 1709.

133. 30 avril 1712, 18 septembre 1712-1^{er} mai 1713.

134. 1^{er} mai 1713-28 mai 1714.

Ces actes particuliers sont au début des années 1690 en concurrence avec les inventaires après décès des ⁴³ .notaires, pour disparaître au XVIII^e siècle. On retrouve de ces actes dans la série B juridiction d'ancien régime

135. 1713-1714 ⁴⁴.
 136. 23 juillet 1715-6 mai 1716.
 137. 19 juin 1714-23 juin 1716.
 138. 1716-1718 ⁴⁵.
 139. 1716-23 février 1717.
 140. 1717-27 septembre 1717.
 141. 24 septembre 1717- 30 avril 1718 ⁴⁶.
 142. 30 avril 1718-6 février 1719 ⁴⁷.
 143. 27 février 1719-11 février 1720.

144 Actes en feuilles. 1702-1724.

2 E 1 /145* Ventes et contrats d'office : adjudications sur saisies réelles. 1720-23 mai 1736

2 E 1 /146* Ventes des communautés. 1721-1741
 « Contracts de ventes passées au tabellionné de Belfort par les communautés du bailliage du comté dud lieu, en vertu des arets de sa majestée, et adjudications en faite en conséquence par monsieur François Noblat subdélégué a l'intendance d'Alsace, prevost de la ville et bailly dud comté, a différents particuliers, ainsi qu'il en couste ey en a pres au present registre. 1721 ». 18 novembre 1721-6 juin 1741.

Jean-François BOURQUENOT (1724-1755)

Famille originaire de Trétudans qui s'installe à Belfort au début du XVI^e siècle. Les membres, enrichis dans le commerce du cuir notamment, accèdent aux plus hautes charges seigneuriales jusqu'à la révolution (prévôts, maîtres bourgeois, procureur fiscal...).

Jean-François, né en 1700, décédé en 1767. Tabellion général de la ville et du comté de Belfort (1724-1755), tabellion de la ville, des mines, prévôt de l'hôpital Sainte-Barbe (1744-1767). Sa fille, Suzanne, épouse en 1754 François-Xavier Husingen, avocat au Conseil souverain, notaire royal et bourgmestre d'Obernai.

Substitut : François Fricot, entre 1739 et 1755.

2 E 1 /147-166 Conductions. 1730-1754
 147*-153* Registres. 1730-1754
 120. 26 mars 1721-24 avril 1730.

Première page : « objet digne de mes amours je me donne à vous pour toujours. Tu es trop vilain en tout. ⁴⁴
 Pareille donation d'amour ne peut avoir lieu toujours car du donataire les qualités vues de près donnent incessamment droit au retrait. En vain pendant un tems il se déguise celui qui succède le découvre a guise ». 2 et 3 pages, des textes sont recopiés une dizaine de fois, exercice d'écriture. En bas de chacune de ces pages d'exercice, la mention « mon dieur faites moi la graces de bien apprendre ». Dernière page : « allemand diable .« François louable
 .« Sur l'un des cahier, en dernière page, annotation : « allemand diable francois affable ⁴⁵
 Dernière page : « Le present registre a esté achevé de grossoyer par verteuille le 6 juillet 1718 ». En 4 de ⁴⁶
 .(couverture : essais de signatures et exercices d'écriture (Lapostolet
 .« Le present registre a esté achevé de grossoyé par Bourquenot le 28 février 1719 » ⁴⁷

« Registre des conductions du bailliage de Belfort », « Suite des registres et prothocoles des actes de traité de mariage, testaments, donations, admodiations et autres de conduction, passés sous le privilège du seel du tabellionné de Belfort ».

147. 24 avril 1730-6 janvier 1733.
148. 23 janvier 1733-17 janvier 1736.
149. 27 janvier 1736-30 octobre 1738.
150. 6 novembre 1738-26 mars 1742 ⁴⁸.
151. 27 mars 1742-1^{er} février 1745.
152. 18 janvier 1748-4 mai 1751.
153. 19 mai 1751-20 juillet 1754 ⁴⁹.
- 154-166 Actes en feuilles. 1725-1755.
154. 1725-1728 ⁵⁰.
155. 1729-1731.
156. 1732-1734.
157. 1735-1739.
158. 1740-1741.
159. 1742-1743.
160. 1744-1745.
161. 1746-1747.
162. 1748-1750.
163. 1751-1752.
164. 1753.
165. 1754.
166. 1755.

2 E 1 /167-202

Ventes.

1724-1755

- 167*-201* Registres. 1724-1733.
167. 10 août 1724-11 mai 1725.
168. 13 mai 1725-25 novembre 1725.
169. 26 novembre 1725-27 février 1726.
170. 1^{er} mars 1726-9 janvier 1727.
171. 13 janvier 1727-12 octobre 1727.
172. 13 octobre 1727-18 octobre 1728 ⁵¹.
173. 19 octobre 1728-4 octobre 1729.
174. 11 octobre 1729-19 juillet 1730.
175. 17 juillet 1730-11 juin 1731.
176. 11 juin 1731-10 juin 1732.
177. 14 juin 1732-11 mai 1733.
178. 11 mai 1733-31 décembre 1734.
179. 2 janvier 1735-4 mai 1736.

.Annotation à la première page sur une tempête en janvier 1739 ⁴⁸

.« En couverture « Il y a des actes de ces années aux feuilles de la ville et de la campagne ⁴⁹

.La liasse contient un cahier d'actes, différent du registre pour les années 1723-1725 ⁵⁰

Annotations sur la couverture : « Le 16 8bre 1727 on a posé la première pierre à la neuve église de Belfort, ⁵¹
c'est Mr Nolat prevost de la ville qui l'a posée et Mr Noblat prevost du chapitre qui a fait la cérémonie ». « Le 28
janvier 1791 la révolution a commencé en France nul homme en France a pu être instruit de tous les crimes et les
horreurs qui en ont été la suite dieu garde nos descendants d'être acteur ou spectateur de pareilles calamités la
.« peste seroit préférable

180. 6 mai 1736-17 mars 1737.
 181. 18 mars 1737-31 décembre 1737.
 182. 2 janvier 1738-31 décembre 1738.
 183. 2 janvier 1739-28 août 1739.
 184. 31 août 1739-13 août 1740⁵².
 185. 14 août 1740-28 août 1741.
 186. 3 septembre 1741-8 octobre 1742.
 187. 10 octobre 1742-27 septembre 1744.
 188. 28 septembre 1744-5 mars 1746.
 189. 6 mars 1746-20 février 1747⁵³.
 190. 22 février 1747-24 janvier 1748.
 191. 26 janvier 1748-22 février 1749.
 192. 23 février 1749-31 décembre 1749.
 193. 2 janvier 1750-6 novembre 1750.
 194. 8 novembre 1750-13 juillet 1751.
 195. 14 juillet 1751-25 juin 1752.
 196. 26 juin 1752-17 septembre 1753.
 197. 21 septembre 1753-11 avril 1755.
 198. 21 janvier 1755-28 décembre 1755 (3 cahiers)⁵⁴
 199. 12 avril 1755-6 avril 1756.
 200. Ventes en campagne. 11 mai 1734-2 avril 1748.
 201. Ventes en campagne. 18 avril 1748-17 nov. 1753.

202 Actes en feuilles. 1725-1755.

2 E 1 /145* Contrats d'office : adjudication sur saisies réelles.
 10 mars 1720-23 mai 1736

2 E 1 /203* Contrats d'office. 25 mai 1736-14 janvier 1758

2 E 1 /204-214 Obligations. 1730-1756

- 204*-213* Registres. 1730-1755.
 204. 24 novembre 1730-8 juin 1732.
 205. 9 juin 1732-27 mars 1734.
 206. 5 avril 1734-8 octobre 1736.
 207. 14 octobre 1736-31 janvier 1739.
 208. 14 février 1739- 25 juin 1741, par Fricot substitut.
 209. 26 juin 1741-27 septembre 1744.
 210. 28 septembre 1744-27 janvier 1748, en ville.
 211. 29 janvier 1748-30 juin 1750.
 212. 3 juillet 1750-25 août 1752.
 213. 29 août 1752-31 décembre 1755.

214 Cahiers. 10 juin 1731-26 février 1756.

Annotation première page : « l'hyver a commencé des les premiers jour de novembre et il naigeoit encore au dix de may, jamais on a vu un hyver si long et si froid, et je suis fol de [faire cela]. Une tête en caricature en haut .de la page

.Annotations à la dernière page sur la venue de la dauphine à Belfort⁵³

.Actes reçus par le substitut tabellion Fricot⁵⁴

Jean-Louis ROUSSEL (1756-1784)

Jean-Louis Séverin Roussel épouse en 1744 Françoise Roland. Originaire de Mons dans la maréchaussée de Draguignan, il accède à la bourgeoisie en 1747. Bourgeois de Belfort en 1747. Marie sa fille à Pierre Didier Dégé, futur tabellion.

Substituts : Roland, en 1769 ; Roussel fils entre 1770 et 1774 ; Pierre Didier Dégé entre 1771 et 1784.

2 E 1 /215-243 Conductions. 1756-1786

- 215*-225* Registres. 1756-1786.
 215. 26 mars 1756-29 juin 1757.
 216. 1^{er} juillet 1757-23 janvier 1758.
 217. 9 mars 1761-27 juin 1763.
 218. 26 août 1763-7 avril 1766⁵⁵.
 219. 11 avril 1766-29 novembre 1768.
 220. 21 décembre 1768-15 juillet 1771.
 221. 29 juillet 1771-8 décembre 1773.
 222. 5 décembre 1773-8 décembre 1776⁵⁶.
 223. 31 décembre 1776-4 avril 1780.
 224. 4 avril 1780-7 novembre 1783.
 225. 15 novembre 1783-5 septembre 1786.
- 226-243 Actes en feuilles. 1756-1784.
 226. 1756.
 227. 1757-1758.
 228. 1759-1761.
 229. 1762-1763.
 230. 1764-1766.
 231. 1767-1768.
 232. 1769-1772.
 233. 1773-1774.
 234. 1775.
 235. 1776.
 236. 1777
 237. 1778.
 238. 1779.
 239. 1780.
 240. 1781.
 241. 1782-1783.
 242. 1784.

En dernière page annotation : « Fr Durosoy. 1766. Bon enfants qui ne mange pas de chandellemais qui s'est ou⁵⁵ on les vend » « Celui qui a écrit ces lignes ci-dessus est un polisson de se donner de louanges qui ne lui sont pas .« dues » « Celui qui a donné ces louanges cest un babiard

Annotation dernière page : « Gaspard Broechein de Rheinteld a été en pension chez monsieur Dégé de Belfort,⁵⁶ .« notaire impérial. 1811

243* Répertoire. 1756-1791.
« [Tab]le des actes de conduction [re]çus par Jean Louis Roussel tabellion des [vil]le et comté de Belfort, à commencer depuis le premier janvier 1756 » (1^{er} janvier 1756-6 février 1791) ; « Etat des élections de tutelles a commencer en 1770 jusqu'à 1782 ». [fragment] ; « Etat des testaments mystiques trouvés en la cave d'Iceux le 1^{er} avril 1784 » [complété jusqu'en 1812, testaments de 1729 à 1791] (1784-1812).

2 E 1/199* Ventes. 12 avril 1755-6 avril 1756

2 E 1 /244-270 Ventes. 1756-1786

244*-264* Registres. 1756-1786.

244. 1^{er} Janvier 1756-28 janvier 1757.

245. 31 janvier 1757-22 mai 1758.

246. 26 mai 1758-6 avril 1759.

247. 16 avril 1759-1^{er} juin 1760.

248. 1^{er} juin 1760-11 novembre 1761.

249. 16 novembre 1761-18 avril 1763.

250. 19 avril 1763-11 octobre 1764.

251. 11 octobre 1764-14 avril 1766⁵⁷.

252. 15 avril 1766-18 décembre 1767.

253. 28 décembre 1767-21 avril 1769.

254. 21 avril 1769-2 janvier 1771.

255. 28 janvier 1771-10 avril 1772.

256. 14 avril 1772-16 août 1773⁵⁸.

257. 17 août 1773-19 avril 1775.

258. 24 avril 1775-13 janvier 1777.

259. 15 janvier 1777—9 août 1778.

260. 10 août 1778-10 février 1780⁵⁹.

261. 12 février 1780-29 mars 1781.

262. 18 avril 1781-5 novembre 1782.

263. 5 novembre 1782-19 août 1784.

264. 2 septembre 1784-5 mars 1786.

265-269 Actes en feuilles. 1757-1784.

265. 1757-1762.

266. 1763-1768.

267. 1769-1774.

268. 1775-1779.

269. 1780-1784.

270* Répertoire. 1756-1780.

« Table des contrats de vente reçus par Me Jean Louis Roussel tabellion des ville et comté de Belfort à commencer depuis le 1^{er} janvier 1756 ». ⁶⁰.
janvier 1756-4 septembre 1780.

.Annotation première page sur la venue de la duchesse de Mazarin a Belfort le 21 9bre 1766 ⁵⁷

.Annotation à la première feuille sur un orage en juin 1773 ⁵⁸

.« Annotation à la première page « La vengeance est dans son cœur et la pitié dans sa bourse ⁵⁹

Annotation en première page : alphabet recopié (exercice d'écriture) ; page 2 : signatures des substituts ou ⁶⁰
praticiens : Martin, Rosé, Borneque, Grosjean, Beck. Page 3 : « Outre les contracts qui sont contenus au
.« présent

2 E 1/205*	Contrats d'office. 19 août 1750-14 janvier 1758.	1750-1758
2 E 1 /271-272	Contrats d'office.	1758-1784
	271* Registre. 14 janvier 1758-24 avril 1769.	
	272 Actes en feuilles. 1780-1784.	
2 E 1 /273-285	Obligations.	1756-1785
	273*-283* Registres. 1756-1785.	
	273. 2 janvier 1756-5 octobre 1757.	
	274. 7 octobre 1757-22 février 1760.	
	275. 22 février 1760-2 juillet 1762.	
	276. 21 juillet 1762-29 octobre 1764.	
	277. 2 novembre 1764-15 juin 1767 ⁶¹ .	
	278. 20 juin 1767-7 mars 1770.	
	279. 9 mars 1770-8 janvier 1773.	
	280. 16 février 1773-27 mars 1775.	
	281. 3 avril 1775-29 avril 1777.	
	282. 11 février 1781-2 février 1783 ⁶² .	
	283. 10 février 1783-11 juillet 1785.	
	284-285 Acte en feuilles. 1756-1784.	
	284. 1756-1774.	
	285. 1775-1784.	

Pierre Didier DEGÉ (1785-1791)

Famille probablement originaire d'Artois, arrivée à Belfort à la fin du XVII^e siècle. Pierre Didier est né en 1752, décédé en an IV à Belfort. Se marie en 1775 à Elisabeth Roussel, fille de Jean-Louis Roussel tabellion général de la ville et comté de Belfort. Avocat au Conseil souverain d'Alsace, il succède à son beau père en 1785 comme tabellion général de la ville et comté de Belfort en 1785. Il fait parti de la nouvelle municipalité en 1788, entre au comité permanent qui gère la ville durant l'hiver 1789-1790, il adhère à la société des amis de la Constitution en 1791 dont il devient président en mai 1794. Il abandonne à son frère Joseph Marie le tabellionné devenu étude notariale et entre comme greffier dans le tribunal de district.

Substitut : Pierre Didier Degé le jeune, entre 1786 et 1791.

2 E 1/225*	Conductions.	15 novembre 1783-5 septembre 1786
------------	--------------	-----------------------------------

.Annotation en première page sur la venue de la duchesse de Mazarin à Belfort le 21 9bre 1766 ⁶¹
Annotations à la dernière page : « amour que t'ai-je donc fait, quel est mon crime ou mon forfait, Dieu terrible ⁶²
Dieu [Dashare ?], dis moi si dans le noir tartare, crée pour punir les mechants, dis moi y souffre t'on des
tourments, plus affreux que celui d'amour, sans espoir de retour » ; « Chacun a son dieu, son idole, et quoiqu'on
.« fasse ou qu'on dise, je jure sur ma parole, de n'adorer jamais qu'Elise

2 E 1 /286-292	Conductions.	1786-1791
	286*-287* Registres. 1783-1791. 286. 13 septembre 1786-11 juillet 1789. 287. 11 juillet 1789-6 février 1791 ⁶³ .	
	288-292 Acte en feuilles. 1785-1791. 288. 1785. 289. 1786. 290. 1787. 291. 1788. 292. 1789-1791.	
2 E 1 /243*	Répertoire des conductions.	1756-1791
	« [Tab]le des actes de conduction [re]çus par Jean louis Roussel tabellion des [vil]le et comté de Belfort, à commencer depuis le premier janvier 1756 » (1 ^{er} janvier 1756-6 février 1791) ; « Etat des élections de tutelles a commencer en 1770 jusqu'à 1782 ». [fragment] ; « Etat des testaments mystiques trouvés en la cave d'Iceux le 1er avril 1784 » [complété jusqu'en 1812, testaments de 1729 à 1791] (1784-1812).	
2 E 1/264*	Ventes.	2 septembre 1784-5 mars 1786
2 E 1/293-297	Ventes.	1785-1791
	293*-295* Registres. 1786-1791. 293. 6 mars 1786-4 juin 1787. 294. 4 juin 1787-5 mai 1789. 295. 5 mai 1789-7 février 1791 ⁶⁴ .	
	296-297 Actes en feuilles.1785-1790. 296. 1785-1788. 297. 1789-1790.	
2 E 1/298	Contrats d'office.	1785-1790
2 E 1/283*	Obligations.	10 février 1783-11 juillet 1785.
2 E 1/299-302	Obligations.	1785-1791
	299*-301* Registres. 1785-1791. 299. 11 juillet 1785-2 mai 1787. 300. 7 mai 1787- 8 juin 1789.	

Dernières page : « le 9 février 1791, le droit d'enregistrement ayant commencé a avoir lieu les actes ont été sur ⁶³
..« des feuilles et le présent registre est clos. Degé le jeune

Annotation : « L'hyver a été fort froid et long et l'on a jamais vu hyver pareille. tout manquoit l'eau et le pain ⁶⁴
..« et les moulins à bras ont été mis en œuvre. 1788

Dernière page : « Ne plus continuer a raison de l'enregistrement du contrôle qui a commencé au 9 février
..«[1792 [sic

301. 21 juin 1789-8 février 1791 ⁶⁵.

302 Actes en feuilles ⁶⁶. 1785-1789.

ACTES D'AUTRES TABELLIONS DÉPOSÉS AU TABELLIONNAGE DES VILLES ET COMTÉ DE BELFORT

Actes déposés par le tabellion de la seigneurie d'Essert (1594-1793)

La seigneurie comprends Essert, et en partie Bavilliers, Botans, Banvillars.

2 E 1/303*	Ventes.	1594-1614 « Prothocolles des lettres de vendaige, gaigiere et aultres, des maisons et pieces que sont tailliables à monsieur d'exere, aux villages, aux villaiges, finaige et territoire de Bavilliers, Botans et Banvillars receuz soubz le seaul du tabellionney de Belfort, et celuy dudit seigneur d'Exere en conformité du traité par accord fait entre la seigneurie dud Belfort, par led seigneur d'exere, l'onziesme jour de novembre , de l'an mil cinq cens nonante deux par la ratification de son altesse serenissime d'Autriche prince et seigneur souverain dud Belfort surce ensuyoie commencez lesd prothocolles le 27 jour d'octobre, l'an de nre seigneur 1594 ». (Henrisat, Pigenat, Andrey, Malblanc ; 1604- Chassignet, Noblat, Maigray. 27 octobre 1594 -18 décembre 1614.
2 E 1/304	Protocoles.	1617-1631
2 E 1 /305-317	Ventes.	1698-1791
	305	26 mai 1698-5 février 1699 [copies] ; 23 novembre 1706-2 mars 1712 ; 2 avril 1712-18 janvier 1713 ; 18 mars 1714-18 août 1714 par le commis greffier.
	306*	3 mai 1714-24 avril 1728 ⁶⁷ .
	307	12 mai 1720-25 mai 1725 par le commis greffier (cahier) ; 5 mai 1728-18 juin 1730 ; 23 décembre 1730-3 février 1735 ; 12 mars 1731-15 juillet 1731.
	308*	28 février 1735-11 avril 1754 [et obligations].
	309	15 janvier 1741-9 juin 1741 ; 11 décembre 1741-12 décembre 1744 ; 13 avril 1742-31 mars 1744 [et obligations].
	310*	23 novembre 1746-4 juin 1755.

.Troisième de couverture : signatures, « registre des obligations » avec figures dans le O et le g ⁶⁵

Obligation du 4 octobre 1788 portant aménagements à l'hôtel de ville de Belfort, avec jugement sur litige de ⁶⁶
.l'an IX

Sur la couverture, silhouette d'un homme tenant un sabre ; la 4^e de couverture est faite avec des planches ⁶⁷
.imprimées de cartes à jouer récupérées pour l'occasion

	311*	21 juillet 1755-27 décembre 1765.	
	312*	27 janvier 1766-24 octobre 1774.	
	313*	7 février 1775-27 mai 1778.	
	314*	4 juin 1776-27 mars 1782.	
	315	18 avril 1782-26 novembre 1788 ; 26 novembre 1788-15 mars 1791.	
	316*	Ventes à Banvillars pour la partie de M de Landenberg ⁶⁸ 24 décembre 1764-15 avril 1788.	
	317	Actes en feuilles . 1713-1757.	
2 E 1 /318-320		Obligations.	1767-1793
	318	Cahier (19 août 1755-11 avril 1767), actes en feuilles (1746-1747).	
	319*	1 ^{er} septembre 1770-19 août 1781.	
	320	Cahier (11 juillet 1781-6 mars 1790) ; actes en feuilles (1791-1793).	
2 E 1 /321-325		Conductions.	1701-1793
	321*	Contrats de mariage. 1752- 1754 ; novembre 1757-1775.	
	322*	Testaments. 8 février 1758-21 avril 1772.	
	323-325	Conductions.	
		323. 1701-1754.	
		324. 1755-1774.	
		325. 1775-1793. Avec répertoire (mars 1791-1793).	

Actes déposés par le tabellion de la seigneurie de Bavilliers (1732-1790)

Greffier : Ventrillon. Seigneurie : Bavilliers, Urcerey, Argiésans, en partie. En 1774, JB. Huvelin, seigneur de Bavilliers, après un échange avec la duchesse de Mazarin, obtient l'érection des biens familiaux en fief relevant du roi.

2 E 1/326*	Estimation des biens de Bavilliers, Argiésans et Urcerey, estimés en 1732, déposés au greffe par Claude Barret, Jean-Jacques Miasy et Jean-Claude Royer de Bavilliers.	1732
------------	--	------

La famille de Landenberg a des droits sur Banvillars depuis 1604 jusqu'à 1789 ; elle est aussi seigneur de la ⁶⁸.seigneurie d'Essert entre 1591 et 1636

2 E 1/327*	Ventes et lods d'office.	1778-1785
2 E 1/328*	Conductions.	1782-1785
2 E 1/329	Minutes.	1774-1790

Actes déposés par le tabellion de M de Roppe et de Reinach Hirtzpach, parts des Reinach-Hirtzpach puis Reinach Fousse-magne à partir de 1730 (1718-1744)

Poirot est greffier. A chaque minute est indiqué en note : « pour le tabellion de Belfort ». Mêmes seigneuries de Roppe et du Rosemont, avec Auxelles-Bas (liasses pour 1728-1729) A partir de 1737, le greffier expédie des copies collationnées au tabellion général. Le greffier expédie des copies collationnées des minutes au tabellion général. Les minutes originales étant dans le fonds proprement dit du greffier (2 E 2). Dès 1730 les actes déposés puis copies d'actes expédiés sont rares.

2 E 1/330	Ventes (1718-1722, 1726-1734, 1744), conductions (1748-1760).	1718-1760
-----------	---	-----------

Actes déposés par le tabellion de M de Roppe et de Reinach, seigneurs de Roppe et du Rosemont (1700-1721)

Grandjean en est le greffier. Les villages de la seigneurie de Roppe sont Roppe, Lacollonge, Vétrigne, Bessoncourt, Menoncourt, Béthonvillers, Phaffan, Denney, Bessoncourt. Les actes déposés concernent principalement la partie est de la seigneurie du Rosemont (Giomagny, Rougegoutte, Riervescemont, Chaux, Lachapelle/Chaux, Grosmagny, Etueffont, Anjoutey, Eloie, Petitmagny, Bourg.), qui appartient à la maison de Roppe Reinach.

2 E 1/331	Minutes.	1699-1721
-----------	----------	-----------

Actes déposés par le tabellion de la seigneurie de Roppe, partie de M de Klinglin (1779-1790)

En 1778, la famille Klinglin gagne son procès l'opposant à la famille de Reinach Fousse-magne qui lui rétrocède les 5/8 de la seigneurie de Roppe. Greffier-tabellion : Lacroix (1779-1783). Poisin (1784-1790). Concerne les villages de Roppe, Lacollonge, Vétrigne, Bessoncourt, Menoncourt, Béthonvillers, Phaffan, Denney, Bessoncourt). De Klinglin aussi seigneurs d'Essert et de Bavilliers au milieu du XVIIIe siècle.

2 E1/332	Cahiers d'obligations (10 septembre 1779-11 juillet 1785 ; 4 mars 1786-8 septembre 1788), registres des ventes (10 septembre 1779-22 décembre 1783 ; 2 janvier 1784-30 juillet 1785 ; 2 mars 1786-14 février 1791) ; lods d'office (28 septembre 1782-30 mars 1789) ; registre des actes reçus (23 janvier 1785-29 janvier 1786) ; actes en feuilles (1780-1790).	
----------	---	--

DOSSIERS DE CLIENTS DU XVIII^E SIÈCLE (1732-1787)

- 2 E 1 /337 (E130) Dossier de succession de la famille Ferrier du Châtelet, succession de Gilles Ferrier, secrétaire du roi : acte de partage, estimations des biens de Brebotte, de Vézelois, de Montreux-Vieux, de Meroux, des terres et de la maison de Bavilliers, élection de tutelle, estimatifs, compromis de partage, sentence arbitrale, état des dettes actives, mémoires en justice (1732-1733) ; curatelle de Marie Joseph Jeannot veuve de Jean-Pierre Ferrier du Châtelet : mémoire, renonciation de succession, inventaire des meubles chez M. Ferrier, inventaire des biens (1748-1749).
1732-1733, 1748-1749
- 2 E 1/338 Faillite du sieur Christophe Jacomella, marchand à Belfort : cahier des délibérations des créanciers, journal pour brouillard, compte du syndic des créanciers.
1786-1787

NOTARIAT MODERNE

MINUTES

Joseph-Marie DEGÉ (1793-1828)

Notaire (né et décédé à Belfort. 1757-1829), frère de Pierre-Didier, marié à Louise Clerc, puis à Catherine Stadler. Praticien, il devient substitut du tabellion à partir de 1784. A la Révolution, le tabellionné est transformé en notariat et Joseph Marie prête serment le 17/08/1793. Sa vie politique débute avec le premier empire. Notable départementale, il entre dans la municipalité en 1803 et devient premier adjoint. Renouvelé en 1816 puis 1821, libéral, il est compromis dans le complot de 1822 et révoqué.

2 E 1/339-405	Minutes.	1791-1827
339	janvier 1791 - juin 1791.	
340	juillet - décembre 1791.	
341	janvier - juin 1792.	
342	juillet - août 1792.	
343	septembre -décembre 1792.	
344	janvier -avril 1793.	
345	mai - juillet 1793.	
346	août -brumaire an II (20 novembre 1793).	
347	frimaire -ventôse an II (21 nov. 1793-20 mars 1794).	
348	germinal - messidor an II (21 mars - 14 juil. 1794).	
349	thermidor an II - brumaire an III (19 juil. - 20 nov. 1794).	
350	frimaire - pluviôse an III (21 nov. 1794 – 17 fév. 1795).	
351	ventôse - germinal an III.	
352	floréal an III (20 avril - 19 mai 1795).	
353	prairial - messidor an III. (20 mai - 18 juil. 1795).	
354	thermidor - 5 ^e jour compl. an III. (19 juil. - 21 sept. 1795).	

- 355 vendémiaire - pluviôse an IV (23 sept. - 17 fév. 1796).
- 356 ventôse - 4^e jour compl. an IV (21 fév. - 20 sept. 1796).
- 357 vendémiaire - germinal an V (25 sept. - 18 avril 1797).
- 358 floréal - 5^e jour compl. an V (22 mai - 21 sept 1797).
- 359 vendémiaire - ventôse an VI (22 sept. - 20 mars 1798).
- 360 germinal - 5^e jour compl. an VI (21 mars - 21 sept. 1798).
- 361 vendémiaire - pluviôse an VII (24 sept. – 18 février 1798).
- 362 ventôse - prairial an VII ⁷¹.
- 363 brumaire - prairial an VIII (27 oct. - 16 juin 1800)⁷².
- 364 messidor an VIII - brumaire an IX (20 juin. - 19 nov. 1800).
- 365 frimaire - ventôse an IX (22 nov. 1800. - 18 mars 1801).
- 366 germinal - 5^e jour compl. an IX (22 mars - 22 sept. 1801).
- 367 vendémiaire - ventôse an X (24 sept. - 21 mars 1802).
- 368 germinal - 4^e jour compl. an X (22 mars - 21 sept. 1802).
- 369 vendémiaire - ventôse an XI (23 oct. 1802 - 21 mars 1803).
- 370 germinal - 5^e jour compl. An XI (22 mars - 22 sept. 1803).
- 371 vendémiaire - pluviôse an XII (24 sept. 1803 - 20 fév. 1804).
- 372 ventôse - prairial an XII (21 fév. - 19 juin 1804).
- 373 messidor an XII - nivôse an XIII (20 juin 1804 - 20 jan. 1805).
- 374 pluviôse - floréal an XIII (21 jan. – 20 mai 1805).
- 375 prairial an XIII - nivôse an XIV (21 mai 1805 - 1^{er} jan. 1806).
- 376 janvier - juin 1806.
- 377 juillet - déc. 1806.
- 378 janvier - juin 1807.

.(Lacunes pour floréal an VII (20 avril-19 mai 1799) et à partir du 30 prairial (18 juin 1799 ⁷¹

.(Manquent vendémiaire et germinal an VIII (23 sept. – 22 oct. 1799 et 22 mars – 20 avril 1800 ⁷²

- 379 juillet - décembre 1807.
380 janvier 1808 - juin 1808.
381 juillet - décembre 1808.
382 janvier - juin 1809.
383 juillet - décembre 1809.
384 janvier - juin 1810.
385 juillet - décembre 1810.
386 janvier - juin 1811.
387 juillet - décembre 1811⁷³.
388 janvier - juin 1812.
389 juillet - décembre 1812⁷⁴.
390 janvier - juin 1813.
391 juillet - décembre 1813.
392 janvier - décembre 1814.
393 janvier - décembre 1815.
394 janvier - décembre 1816.
395 janvier - décembre 1817.
396 janvier - décembre 1818.
397 janvier - décembre 1819.
398 janvier - décembre 1820⁷⁵.
399 janvier - décembre 1821.
400 janvier - décembre 1822.
401 janvier - décembre 1823.

.Lacune en septembre 1811 ⁷³

Avec dossier de divorce de François Schuler et de Marie Ursule Joséphine Blétry annexé au procès-verbal du ⁷⁴
.19 décembre 1812

.Lacunes en août ⁷⁵

- 402 janvier - décembre 1824.
- 403 janvier - décembre 1825.
- 404 janvier - décembre 1826.
- 405 janvier - décembre 1827.

Pierre Didier Joseph DEGÉ (5 nov.1828-1844)

Fils de Joseph Marie Degé, il reprend l'étude en 1828. Il entre dans la municipalité libérale de 1830. L'étude, en perte de vitesse est reprise par E. Meny.

2 E 1/406-420	Minutes.	1828-1844
406	janvier - décembre 1828 ⁷⁶ .	
407	janvier - décembre 1829.	
408	janvier - décembre 1830.	
409	janvier - décembre 1831.	
410	janvier - décembre 1832.	
411	janvier - décembre 1833.	
412	janvier - décembre 1834 ⁷⁷ .	
413	janvier - décembre 1835.	
414	janvier 1836 - décembre 1837.	
415	janvier 1838 - mai 1839 ⁷⁸ .	
416	janvier 1840 - décembre 1841.	
417	janvier 1842 - décembre 1842.	
418	janvier - juin 1843.	
419	juillet - décembre 1843.	
420	janvier - juin 1844.	

.Octobre 1828 lacunaire ⁷⁶
.Octobre 1834 lacunaire ⁷⁷
.Lacunes : juillet 1839 ⁷⁸

Edouard MÉNY ⁷⁹ (14 juillet 1844-1872)

Notaire, maire de Belfort (1818-1891). Fils d'un lieutenant colonel, il se marie en 1848 avec Léonie Hébert. Il reprend en 1844, l'étude en déclin et en fait une des plus prospères de Belfort. Homme fin et cultivé, il entre à la compagnie des sapeurs pompiers dont il devient le capitaine. Entré au conseil municipal en 1846, il est constamment réélu jusqu'à sa démission en 1872. Il devient maire par décret impérial en 1855, et se dépense sans compter durant l'épidémie de choléra. Homme respecté, il assainit aussi les finances municipales. En 1859, il reçoit une médaille pour avoir sauvé un enfant qui se noyait sous la glace. Pendant le siège de 1870, il organise une sorte de protection civile, ce qui évite plus de victimes civiles. Rappelé en mai 1871, il assiste à Versailles à la ratification du traité de Francfort. A l'origine de la décision d'élever un monument à la mémoire du siège, il a la tâche de relever la ville de ses ruines. Il rédige un ouvrage, « le siège de Belfort », qui relate les événements de la célèbre défense, vue du côté civil. Elut conseiller général en 1871, il le reste en 1874. L'attitude de certaines personnalités administratives dont Charles Lebleu, faisant fonction de préfet, l'amène à la démission. Il quitte la ville en 1872. Edouard Mény décède à Paris en 1891, des suites d'un accident de fiacre. Il est inhumé à Belfort.

2 E 1 /421-493	Minutes.	1844-1872
	421	juillet - décembre 1844.
	422	janvier - mai 1845.
	423	juin - décembre 1845.
	424	janvier - avril 1846.
	425	mai - août 1846.
	426	septembre - décembre 1846.
	427	janvier - mai 1847.
	428	juin - décembre 1847.
	429	janvier - décembre 1848.
	430	janvier - juin 1849.
	431	juillet - décembre 1849.
	432	janvier - juin 1850.
	433	juillet - décembre 1850.
	434	janvier - juin 1851.

.Maire de Belfort pendant le siège de 1870-1871 ⁷⁹

- 435 juillet - décembre 1851.
436 janvier - mai 1852⁸⁰.
437 juin - décembre 1852.
438 janvier - mai 1853.
439 juin - septembre 1853.
440 octobre - décembre 1853⁸¹.
441 janvier - mai 1854.
442 juin - octobre 1854.
443 novembre 1854 - mars 1855.
444 avril 1855 - juillet 1855.
445 août - octobre 1855.
446 novembre 1855 - février 1856.
447 mars - juillet 1855.
448 août - décembre 1855.
449 janvier - mai 1857⁸².
450 juin - décembre 1857.
451 janvier - juin 1858.
452 juillet - décembre 1858.
453 janvier - avril 1859⁸³.
454 mai - août 1859.
455 septembre - décembre 1859.
456 janvier - avril 1860.
457 mai - août 1860.

.Actes de liquidation de succession de Frédéric Japy en avril et mai 1852⁸⁰

.(Actes de la licitation Mazarin (octobre 1853⁸¹

.(dont dépôt des pouvoirs du directeur de la Compagnie des Forges d'Audincourt (2 mars 1857⁸²

.(Licitation Clerc (libraire) avec catalogue des ouvrages (10 février 1857⁸³

- 458 septembre - décembre 1860.
459 janvier - avril 1861.
460 mai - août 1861.
461 septembre - décembre 1861.
462 janvier - avril 1862.
463 mai - août 1862.
464 septembre - décembre 1862.
465 janvier - avril 1863.
466 mai - août 1863.
467 septembre - décembre 1863.
468 janvier - avril 1864.
469 mai - août 1864.
470 septembre - décembre 1864.
471 janvier - avril 1865.
472 mai - août 1865.
473 septembre - décembre 1865.
474 janvier - avril 1866.
475 mai - août 1866.
476 septembre - décembre 1866.
477 janvier - avril 1867.
478 mai - août 1867.
479 septembre - décembre 1867.
480 janvier - avril 1868.
481 mai - août 1868.
482 septembre - décembre 1868.

- 483 janvier - avril 1869.
- 484 mai - août 1869.
- 485 septembre - décembre 1869.
- 486 janvier- avril 1870.
- 487 mai - septembre 1870.
- 488 janvier - juin 1871.
- 489 juillet - septembre 1871.
- 490 octobre - décembre 1871.
- 491 janvier - avril 1872.
- 492 mai - août 1872.
- 493 septembre - décembre 1872.

Alphonse THOUVENIN (1873-mai 1883)

2 E 1/494-530 Minutes.

1873-1883

- 494 janvier-avril 1873.
- 495 mai-août 1873.
- 496 septembre-décembre 1873.
- 497 janvier-avril 1874.
- 498 mai-août 1874.
- 499 septembre-décembre 1874.
- 500 janvier-avril 1875.
- 501 mai- août 1875.
- 502 septembre-décembre 1875.
- 503 janvier-avril 1876.
- 504 mai-août 1876.

- 505 septembre-décembre 1876.
- 506 janvier-avril 1877.
- 507 mai-septembre 1877.
- 508 octobre-décembre 1877.
- 509 janvier-avril 1878.
- 510 mai-juillet 1878.
- 511 août-novembre 1878.
- 512 décembre 1878-mars 1879.
- 513 avril-juin 1879.
- 514 juillet-septembre 1879.
- 515 octobre-décembre 1879.
- 516 janvier-mars 1880.
- 517 avril-juin 1880.
- 518 juillet-octobre 1880.
- 519 novembre 1880-février 1881.
- 520 mars-avril 1881.
- 521 mai-juin 1881.
- 522 juillet-septembre 1881.
- 523 octobre-décembre 1881.
- 524 janvier-mars 1882.
- 525 avril-mai 1882.
- 526 juin-juillet 1882.
- 527 août-octobre 1882.
- 528 novembre 1882-janvier 1883.
- 529 février-avril 1883.

530 mai-août 1883.

Charles Marie VUIDARD (14 mai-11 septembre 1883)

Notaire commis pour recevoir les actes de feu maître Thouvenin par ordonnance du tribunal du 10 mai 1883.

2 E 1/530-531 Minutes. 1883

530 mai-août 1883.

531 septembre-décembre 1883.

Auguste Maxime Jules RACLOT (14 septembre 1883- 20 août 1896)

2 E 1/531-584 Minutes. 1884-1806

531 septembre-décembre 1883.

532 janvier-avril 1884

533 mai-juillet 1884.

534 août-novembre 1884.

535 décembre-1884-février 1885.

536 mars-mai 1885.
lacunes du 14 au 30 avril.

537 juin-juillet 1885.

538 août-octobre 1885.

539 novembre-décembre 1885.

540 janvier-février 1886.

541 mars-avril 1886.

542 mai 1886.

543 juin 1886.

544 juillet-août 1886.

545 septembre-novembre 1886.

- 546 décembre 1886-janvier 1887.
- 547 février-avril 1887.
- 548 mai-juillet 1887.
- 549 août-octobre 1887.
- 550 novembre 1887-janvier 1888.
- 551 février-avril 1888.
- 552 mai-août 1888.
- 553 septembre-décembre 1888.
- 554 janvier-mars 1889.
- 555 avril-juin 1889.
- 556 juillet-octobre 1889 .
- 557 novembre-décembre 1889.
- 558 janvier - 15 avril 1890.
- 559 16 avril - 30 juin 1890.
- 560 juillet - septembre 1890.
- 561 octobre - décembre 1890.
- 562 janvier - mars 1891.
- 563 avril - juillet 1891.
- 564 août - novembre 1891.
- 565 décembre 1891 - février 1892.
- 566 mars - 15 mai 1892.
- 567 16 mai - juillet 1892.
- 568 août - octobre 1892.
- 569 novembre 1892 - 20 janvier 1893.
- 570 21 janvier - mars 1893.

- 571 avril - 15 juin 1893.
- 572 16 juin - août 1893.
- 573 septembre - novembre 1893.
- 574 décembre 1893 - février 1894.
- 575 mars - mai 1894.
- 576 juin - août 1894.
- 577 septembre - novembre 1894.
- 578 décembre 1894 - février 1895.
- 579 mars - 15 mai 1895.
- 580 18 mai - août 1895.
- 581 5 septembre - décembre 1895.
- 582 janvier - 14 mars 1896.
- 583 16 mars - mai 1896.
- 584 juin - 20 août 1896.

François-Marie BONNEFOY (12 avril 1897-décembre 1904)

- | | | |
|---------------|----------------------------------|-----------|
| 2 E 1/585-611 | Minutes. | 1897-1904 |
| 585 | 12 avril - août 1897. | |
| 586 | septembre 1897 - janvier 1898. | |
| 587 | février - avril 1898. | |
| 588 | mai - juillet 1898. | |
| 589 | août - octobre 1898. | |
| 590 | novembre 1898 - 14 février 1899. | |
| 591 | 15 février - mai 1899. | |
| 592 | juin - juillet 1899. | |

- 593 août - 30 septembre 1899⁸⁴.
594 janvier - février 1900.
595 mars - avril 1900.
596 mai - 13 juillet 1900.
597 16 juillet - 15 octobre 1900.
598 17 octobre 1900 - février 1901.
599 mars - mai 1901.
600 juin - septembre 1901.
601 octobre 1901 - janvier 1902.
602 février - 14 mai 1902.
603 16 mai - 14 août 1902.
604 18 août - novembre 1902.
605 décembre 1902 - février 1903.
606 mars - mai 1903.
607 juin - 15 septembre 1903.
608 18 septembre - décembre 1903.
609 janvier - mars 1904.
610 avril - juin 1904.
611 juillet - octobre 1904.

Charles BEAUDOIN (janvier 1905-décembre 1915)

- 2 E 1/612-649 Minutes. 1905-1915
- 612 novembre 1904 - février 1905.
613 mars - mai 1905.
614 juin - octobre 1905.

.Lacune octobre-décembre 1899⁸⁴

- 615 novembre 1905 - février 1906.
- 616 mars - 14 juin 1906.
- 617 15 juin - septembre 1906.
- 618 octobre 1906 - janvier 1907.
- 619 février - avril 1907.
- 620 mai - juillet 1907.
- 621 août - octobre 1907.
- 622 novembre 1907 - janvier 1908.
- 623 février - avril 1908.
- 624 mai - juillet 1908.
- 625 août - octobre 1908.
- 626 novembre 1908-février 1909.
- 627 mars - mai 1909.
- 628 juin - août 1909.
- 629 septembre - novembre 1909.
- 630 décembre 1909 - février 1910.
- 631 mars - 14 mai 1910.
- 632 18 mai - septembre 1910.
- 633 août 1910 - 18 novembre 1910.
- 634 19 novembre 1910 - 14 janvier 1911.
- 635 16 janvier - avril 1911.
- 636 mai - juillet 1911.
- 637 août 1911 - octobre 1911.
- 638 novembre 1911 - janvier 1912.
- 639 février - 15 avril 1912.

- 640 16 avril - juin 1912.
- 641 juillet - septembre 1912.
- 642 octobre - décembre 1912.
- 643 janvier - mars 1913.
- 644 avril - juin 1913.
- 645 juillet - septembre 1913.
- 646 octobre 1913 - janvier 1914.
- 647 février - mai 1914.
- 648 juin 1914 - mars 1915.
- 649 avril - décembre 1915.

RÉPERTOIRES

- | | | |
|-----------------|---|-----------|
| 2 E 4/650*-663* | Répertoires. | 1791-1864 |
| 650 | 10 fév 1791 - 24 juillet 1793. | |
| 651 | an IV - an V, an VII (copies). | |
| 652 | vendémiaire an VII - 5e jour complémentaire an X. | |
| 653 | vendémiaire an XI - nivôse an XIV. | |
| 654 | 1806 - 9 janvier 1811. | |
| 655 | janvier 1811 - 30 août 1835. | |
| 656 | 31 août 1835 - 11 juillet 1844. | |
| 657 | 2 septembre 1845 - 20 août 1847. | |
| 658 | 21 août 1847 - 12 juin 1850. | |
| 659 | 12 juin 1850 - 22 juillet 1851. | |
| 660 | 22 juillet 1851 - 16 janvier 1854. | |
| 661 | 17 janvier 1854 - 24 mars 1856. | |

Etude 2 E 1

- 662 24 mars 1856 - 28 décembre 1859.
- 663 28 décembre 1859 - 25 juin 1864.

Index des notaires

Tabellionné général du comté de Belfort

CHANTERELLE, Jean, tabellion général (-1566)

HAYE, Jean, le jeune, tabellion général (avril 1566-1576)

CHARRON, substitut (1574)

CLAVEY, Nicolas (1575), grand Maire de l'Assise

HARDY, Jean, tabellion général (1576-1587)

BESANÇON, Pierre, dit le jeune, actes de 1576 déposés, grand maire de l'Assise

VERNIER, Antoine (1579-1589, 1597-1599), « notaire de Trétudans », substitut et notaire

HENRISAT, Sébastien (1580-1587), substitut

CARTEL, Nicolas, prêtre curé de Chèvremont (1583)

GERBET (1583-1601), prêtre curé de Chèvremont

ROY, Adam (1585-1624), substitut, lieutenant de la seigneurie du Rosemont

SAULNIER (1586)

HENRISAT, Sébastien, tabellion général (1587-1616)

SERNECT Jean (1587-1632), notaire apostolique de Rechotte

COURTOT (1589-1591, 1597)

HUGUENAT LA LANCE, Bartholomey (1594-1607), exerce à Chèvremont

MALBLANC, G. (1594-1629)

PIGENAT, Théobald (1594-1611), substitut. Grand maire de l'Assise en 1611.

CHAGNEL, (1595) substitut

DUPIN (1595), substitut

BOURQUENOT, Jean (1597), substitut, grand maire de l'assise puis lieutenant du Rosemont

JEANNENOT (1598-1600), substitut

Horry (1598-1601), notaire à Chatenois

LYON (1600-1607), substitut exerçant sur le Rosemont

THIERRY (1600), substitut

ANDREY, Jean (1601-1627), notaire, prévôt de Belfort

CHASSIGNET, Jacques (1603- vers 1615), substitut, Bourgeois puis prévôt de Belfort en 1639.

MONNIER, Jean (1604, 1618-1630), substitut, bourgeois de Belfort

SEYBET, Jean (1604-1615), substitut

CHASSIGNET, Jacques (1604-vers 1611), substitut, « notaire bourgeois de Belfort »

REGUILLAT (1605-1607)
MAIGRAY, Jean Jacques (1607-1614)
NOBLAT, Jean le jeune (1609-1618), substitut
BILLOZ, Claudot (1609-vers 1629), premier tabellion pour les Roppe Reinach au Rosemont
SARTORIN (1615), substitut
MEILLIERE, Jacques, notaire à Châtenois (1616-1630), substitut (1618-1625)
HARDY, Jean George, tabellion général (1617-1627)
JEANNENOT (1617-1621), notaire
CHASSIGNET, Jean-Pierre, notaire juré, bourgeois de Belfort (vers 1618-1645)
FLOSTAT, (1618-1621), substitut
PREVOST (1619-1655), substitut, notaire
BOURQUENOT, Adam (1622-1632), notaire à Giromagny, exerce au Rosemont
SYBILLE (1622-1623), substitut
HUGUENAT LA LANCE, Jean-Pierre (1625-1645), notaire juré, exerce à Chèvremont
NOSEL, Henri (1626-1630), notaire à Chauv, exerce au Rosemont
FINCK, Martin (1626-1630), exerce au Rosemont
ROSSEL, Claude, tabellion général (décembre 1627-1664)
CLERC, (1627-1631), curé de Bermont, exerce vers Châtenois, Oye, Vourvenans
CHARPIOT, substitut (1628).
LEGRAND (1629-1631), exerce sur la paroisse de Phaffans
DUPIN, Claude (1630-vers 1660), substitut, notaire à Giromagny, exerce au Rosemont.
LEGRAND, (1631), exerce sur la paroisse de Phaffans
KELLER (1633-1635), substitut
BELOT (1636)
VOIRIN (1636-1639)
COURTOT (1644-1667)
NOBLAT (1648-1687), notaire, exerce sur le Rosemont
CHASTELLAIN, George (1648-1675), tabellion pour les familles de Roppe-Reinach
CARETTE, Claude (1650-1651)
POIRSON, Pierre (1650-1692), notaire à Giromagny, en 1681 se dit notaire royal
PREVOST (vers 1650-1675)
HEITZMANN, George (1651-1655), Bourgeois de Belfort, résidant à Châtenois.
LEFEBVRE (1651), notaire d'Angeot
VAUCLAIRE (1660-1661) : notaire et maître d'école à Châtenois

DUPIN, Jacques (vers 1661-1691), fils de Claude D., greffier des mines du Rosemont
DURAIN, Jacques (1662-1672), exerce autour de Châtenois
PIGENAT (1662-1687), reçoit des actes de la mairie d'Angeot
FILLOZ, N (1662), exerce au Rosemont
CLAVEY, Bastien (1663-1676), notaire
GLASTRE, Jean (1664-1688), domicilié à Courtelevant, notaire à Argièsans et Bavilliers
CUENIN, Adam, tabellion général (1665 -1685)
GIROL, Pierre (1665-1681), notaire en la ville de Belfort, exerce sur tout le comté
VIELLARD, Deyle, (1665-1675), notaire juré à Giromagny, greffier de la justice de Rosemont
VUILLEMEY (1665-1676), notaire juré, tabellion des mines, exerce dans le Rosemont
MARC, Nicolas (1666-1685) notaire apostolique à Lachapelle, puis greffier des mines
LEFEBVRE, Gaspard (1667-1682), notaire à Belfort
FEVRIAT, C. (1672-1673)
NAUROY, Nicolas (1672-1691), notaire apostolique, exerce sur la bas Rosemont
CARRÉ, Jean (1676-1684), notaire à Vezelois, exerce sur Vezelois, Meroux, Perouse
CHASTELLAIN, A. (1676-1691), tabellion de Roppe et du Rosemont partie Roppe-Reinach
SAULTIER, Philibert : notaire (1677-1685), notaire royal (1687-1692), substitut (1702)
NOBLAT (1680-1687), exerce sur la mairie d'Angeot
MANGENOT, Mansuet, notaire (1681-), notaire royal (1685-1724)
LESTONDAL, Jean-Baptiste (1683-1688), notaire juré à Giromagny, exerce sur le Rosemont
PIGENAT, B. (1684-1687), greffier et notaire à Rougegoutte
DU CLONEUF, tabellion général (1686-1687)
DEMOUGE, François, tabellion général (1688-vers 1691)
POIROT (1688-1692), greffier tabellion des mines du Rosemont
GRANDGIRARD, Denis Nicolas (1690-1692), greffier de la mairie d'Angeot
NAUROY, Nicolas, substitut (1691-1701)
FLOSTAT, Claude (1693-1699), tabellion, dépose des actes de la seigneurie de Morvillars
MANGENOT, Mansuet, tabellion général (1692-1694)
CUENIN, Jacques, tabellion général (1696-1702)
MARSAT, George, notaire apostolique à Bermont, substitut (1694-1707)
NADY, Jean-Claude (1696-1697), assistant du tabellion
HARTMANN, Nicolas (1696-1702), substitut du tabellion pour la mairie d'Angeot
DELAPORTE, Jean-Pierre, tabellion général Jean Pierre (1702-juillet 1724)
BOURQUENOT, Jean-François, tabellion général (1724-1755)

FRICOT, François, substitut (1739-1755)

ROUSSEL, Jean-Louis, tabellion général (1756-1784)

ROLAND, substitut (1769)

ROUSSEL fils, substitut (1770-1774)

DEGÉ, Pierre Didier, substitut (1771-1784)

DEGÉ, Pierre Didier, tabellion général (1785-1791)

DEGÉ, Pierre Didier, le jeune, substitut (1786-1791)

Notaires royaux

MANGENOT, Mansuet (1685-1714), notaire royal

CHARBONNIER, Maurice (1691), cleric de M Mangenot notaire royal

GRANDJEAN, Jean (1691), cleric de M Mangenot notaire royal

MANGENOT, François (1714-1730), notaire royal

BOYER, Louis (1681-1692), notaire royal en la seigneurie de Belfort

SAULTIER, Philibert (1687-1692), notaire royal en la seigneurie de Belfort

Tabellionné de la seigneurie d'Essert

GRANDJEAN, J. (1706-1712)

ROY, Jean (1707-1725), commis tabellion

MANGENOT, François (1714-1731)

LEMOINE (1731), commis tabellion

ROLLAND (1730-5 juillet 1740)

SIMON (1741-1744)

MILET, Jean Nicolas (1747-1754)

BERNARD (1745-1752)

LACROIX, Pierre (1763-1782)

LACROIX, fils (1777-1788), commis tabellion

GENIUS (1788), commis tabellion

LOLLIER (1764-1768), tabellion de Banvillars pour de Landenberg

Tabellionné de la seigneurie de Bavilliers

VENTRILLON (1778-1785), tabellion à Bavilliers

Tabellionné du Rosemont, partie de Roppe Reinach

POIROT (1718-1744)

Tabellionné de Roppe

GRANDJEAN, George (1699-1721)

Tabellionné de la seigneurie de Rougemont

FROSSARD, François (1700-1722)

Tabellionné de la seigneurie de Lachapelle-sous-Rougemont

JEANTET, Jacques (1719-1745)

Tabellionné de la seigneurie de Sévenans

MOISSONIER (1772-1790)

Etude de Belfort

DEGÉ, Joseph-Marie (1785-1828)

DEGÉ, Pierre Didier Joseph (5 nov.1828-1844)

MÉNY, Edouard (14 juillet 1844-1878)

THOUVENIN, Alphonse (1878-mai 1883)

VIDARD, Charles Marie (mai-septembre 1883)

RACLOT, Auguste Maxime Jules (septembre 1883- 20 août 1896)

BONNEFOY, François-Marie (12 avril 1897-1904)

BEAUDOIN, Charles (1905-1938)

BEAUDOIN, Jacques (1938-1949)

SCREPEL, Pierre (1949-1984)

BRIQUELER, Jean-Paul (1984-2005)

BRIQUELER, Bernard, (1984-).

Table de concordance des cotes

Anciennes Cotes	Nouvelles. Cotes
1	1-2
2	2-4
3	5-9
4	10-12
5	13-17
6	18-25
7	26-29
8	30
9	31-32
10	33-34
11	35-36
12	37-38
13	39-40
14	41-42
15	43-44
16	46-47
17	48-49
18	50-53
19	54-56
20	57-58
21	59-60
22	61-65
23	66-68
24	69-71
25	72-75
26	77
27	78
28	79-80
29	81
30	84-86
31	87-92
32	91-97
33	98-101
34	102-104
35	105, 107
36	108-109
37	111-112
38	122-124
39	125-126
40	
41	127
42	

43	128-129
44	172-173
45	174
46	174-176
47	177-178
48	179-180
49	181-183
50	183-184
51	185-186
52	187-188
53	189-190
54	191-192
55	193-194
56	195-196
57	197-198
	199,244-246
58	
59	247-248
60	249-250
61	251-252
62	253
63	254-255
64	256-257
65	258-259
66	260-261
67	262-263
68	264, 293
69	294-295
70	200-201
71	326-329
72	303-310
	311-315,335
73	
74	145
75	205, 271
76	204-205
77	206-207
78	207-209
79	210-211
80	212-213
81	273-274
82	275-276
83	277-278
84	279-280

85	281
86	282
87	283, 299
88	300-301
89	318-319
90	116-119
	120,147-148
91	
92	148-150
93	151-152
94	153
95	215-216
96	217-218
97	219-220
98	221-222
99	223-224
100	225, 286
101	287
102	321-322
103 à 107	mélange
108	154-155
109	155-156
110	158-159
111	160-161
112	232-237
113	110, 121
	121,154-166
114	
115	155-160
116	157-160
117	160-161
118	161-166
	162-166, 228
119	
120	162-165
121	226-233
122	226-239
123	229-233
124	234-237
125	238-241
	241-242,288
126	
127	290-292
128 à 132	mélange
133	214

Etude 2 E 1

134	214
135	284
136	285
137 à 173	mélange
174	329
175 à 177	317-318,324-325
178	mélange
179	243, 270
180-184	mélange
185-186	mélange
187	339-340
188	341-242
189	342-343
190	344
191	345
192	342-343
193	346-349
194	350
195	351
196	352
197	353
198	354
199	355
200	356
201	357
202	358
203	359
204	360
205	361-362
206	363
207	364
208	364-365
209	365-366
210	367
211	368
212	369-370
213	371
214	372-373
215	373
216	374
217	375-376
218	376
219	377
220	378

221	379
222	380
223	381
224	382
225	383
226	384
227	385
228	386
229	387
230	388
231	389
232	390-391
233	392
234	393
235	394
236	395
237	396
238	397
239	398
240	399
241	400
242	401
243	402
244	403
245	404
246	405
247	406
248	407
249	408
250	409
251	410
252	411
253	412
254	413
255	414
256	414
257	415-416
258	415
259	417
260	418
261	419
262	420
263	421
264	422
265	423
266	424

267	425-426
268	427
269	428
270	429
271	429
272	430
273	431
274	432
275	433
276	434
277	435
278	436
279	437
280	438
281	439-440
282	440
283	441
284	442-443
285	443-444
286	445-446
287	446-447
288	448
289	449
290	450
291	451
292	452
293	453
294	454
295	455
296	456
297	457
298	458
299	459
300	460
301	461
302	462
303	463
304	464
305	465
306	466
307	467
308	468
309	469
310	470
311	471
312	472

Etude 2 E 1

313	473
-----	-----

314	474
-----	-----

315	475
-----	-----

Etude 2 E 1

316	476
317	477
318	478
319	479
320	480
321	481
322	482

323	483
324	484
325	485
326	486
327	487
328	488
329	489

330	490
331	491
332	492
333	493
334 à 357	série 72 J

